
600005069Q

VOYAGE

LITTÉRAIRE ET ARCHÆOLOGIQUE

DANS LE DÉPARTEMENT

DE TARN-ET-GARONNE,

PAR M. ALEXANDRE DU MÈGE, DE LA HAYE,

EX-INGÉNIEUR MILITAIRE,

Membre de l'ancienne Académie Celtique, de la Société royale des Antiquaires de France, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; l'un des Directeurs du Musée de cette ville; correspondant des Sociétés littéraires et agronomiques de Tours, Narbonne, Foix, etc., etc.; Inspecteur des Antiquités, et Commissaire pour la recherche des Monumens des départemens de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Aude et des Basses-Pyrénées.

> Hâtons-nous d'étudier ces derniers monumens, avant que le temps, destructeur infatigable des travaux de l'homme et de ceux même de la nature, les ait fait entièrement disparaître.
>
> M. MONGEZ, *Mémoires de l'Institut.*

PARIS,

LIBRAIRIE DE TREUTTEL ET WURTZ,

RUE DE BOURBON, N.° 17;

1828.

TOULOUSE,
DE L'IMPRIMERIE DE BELLEGARRIGUE.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

De grands travaux sur les Antiquités de la France ont, à diverses époques, été indiqués ou exécutés par *l'Académie Celtique* et par *la Société des Antiquaires*. On connaît la part que M. Du Mège a pris à ces importantes recherches (1). L'ancien Gouvernement avait, en 1810, demandé à tous les Préfets des notions exactes sur les Monumens anciens qui pouvaient encore exister dans leurs départemens. Neuf ans après, sous le Ministère de M. le duc Decazes, des recherches du même genre furent ordonnées, dans tout le Royaume, et elles n'ont discontinué qu'à l'époque où, par une Circulaire adressée aux Préfets, M. le comte Corbière défendit de s'en occuper. M. Du Mège avait reçu l'invitation d'explorer cinq départemens : le Tarn-et-Garonne, le Tarn, l'Aude, la Haute-Garonne et les Basses-Pyrénées ; ainsi, tandis que dans presque tous les chef-lieux on formait des commissions, qui choisissaient elles-mêmes des correspondans dans les divers arrondissemens, un seul homme était chargé d'une mission qui, pour d'autres parties de la France, ne se trouvait remplie que par un grand nombre d'individus (2). L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut décerna, en 1820, le prix d'antiquités à M. Du Mège, et demanda,

(1) Voyez les *Mémoires de l'Académie Celtique*, tom. I, et ceux de la *Société royale des Antiquaires*.

(2) M. Du Mège a été aussi chargé du soin d'écrire des Mémoires historiques sur les anciennes Maisons religieuses des départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne. Ces Mémoires, volumineux, et destinés à faire partie du *Monasticum Gallicanum*, ouvrage demandé par M. le comte Siméon, Ministre de l'Intérieur, sont déposés dans la bibliothèque de l'Institut.

en 1823, la publication des Mémoires de cet Archæologue aux frais du Gouvernement. Enfin, dans le rapport lu, en 1825, à la séance publique de l'Institut, M. Raoul-Rochette, rapporteur de la Commission des Antiquités, exprima les regrets que l'Académie éprouvait de ne plus pouvoir récompenser par ses palmes les découvertes de M. Du Mège, et ajouta qu'elle les recommandait à l'estime publique et aux faveurs de l'autorité. On sait que les divers Mémoires que cet Auteur avait envoyés à l'Institut seront insérés dans *l'Archæologie Pyrénéenne*, ouvrage immense, et qui l'occupe depuis quatorze années (1). Il nous a paru que les lettres écrites par lui à M. le comte de L*** pourraient aussi intéresser vivement. La science n'y est point surchargée d'érudition ; on y retrouve des anecdotes piquantes, des souvenirs pleins de charmes, et la description succincte de quelques Monumens peu connus, et dont la conservation honore cette partie de la France. Les lettres sur le département de Tarn-et-Garonne, que l'on publie en cet instant, pourront être suivies de quelques autres, écrites d'Albi, de Carcassonne, de Narbonne, de Foix, de Tarbes, d'Auch, de Pau, de Lectoure, etc. Elles compléteront un Voyage littéraire, qui sera la suite de ceux des religieux Bénédictins, du savant Millin et de plusieurs autres Antiquaires.

(1) Cinq volumes *in*-8.° de texte, et deux volumes *in-fol.*° de planches, au nombre de cent vingt-cinq, y compris une carte des Pyrénées et des Contrées voisines, dessinée d'après les observations de l'Auteur, et une carte militaire de l'ancienne Aquitaine et de la portion de la Gaule Narbonnaise, limitée par les Pyrénées, la Mer Méditerranée, le Vidourle, le Mont Cebennus, l'Agout, le Tarn et la Garonne.

VOYAGE
LITTÉRAIRE ET ARCHÆOLOGIQUE
DANS LE DÉPARTEMENT
DE TARN-ET-GARONNE.

LETTRE PREMIÈRE.

Époque de la formation du Département; Auvillars, Malause, Moissac; ancienne Abbaye de ce dernier lieu.

Moissac, 15 février 1821.

Vous savez, mon cher Comte, qu'une noble impulsion vient d'être donnée à tous les Archæologues par le premier Corps savant de l'Europe; on veut, enfin, honorer les cendres de nos pères, et nous retrouverons peut-être leurs titres de gloire dans les tombeaux des Gaules ensevelies. N'attendez pas cependant de votre ami des découvertes comparables à celles qui ont illustré un grand nombre de voyageurs modernes. Aucune aventure extraordinaire ne viendra interrompre la série de mes notes descriptives et historiques. Je vais parcourir un pays bien connu, civilisé, qui n'offre point de matériaux pour des compositions romantiques, mais dont les monumens sont ignorés. Vous n'aurez point de dissertations étendues; il faut les réserver pour l'Académie. A l'indication succincte

des *Tumuli*, des *Dolmen* des vieux Celtes; je joindrai celle des traces du Peuple-Roi; et les souvenirs du Moyen-Age, du temps de la Chevalerie et des Troubadours, viendront se mêler à mes récits. J'écrirai pour vous, dans les instans où je pourrai me délasser des fatigues qu'entraînera l'honorable mission qui m'a été confiée. Puissent mes lettres vous rappeler ces jours heureux, où, bien jeunes encore, nous parcourions ensemble les campagnes de l'Italie, et ces temps plus rapprochés, où, après avoir échappé à tous les périls, nous avons contemplé l'Alhambra, la Mosquée de Cordoue, et les autres monumens de la Péninsule hispanique!

Le département de Tarn-et Garonne n'a été formé qu'en 1809, de cantons détachés de ceux du Lot, du Gers, de la Haute-Garonne et du Tarn. Plusieurs rivières le traversent et l'enrichissent : le Lot, l'Aveyron, le Tarn, la Garonne, la Barguelonne et le Tescou y portent la fécondité. Quelques cités opulentes et manufacturières y existent, et cette contrée, déchirée dans le 16.e et le 17.e siècles par les guerres civiles et religieuses, jouit maintenant de tous les biens qu'assurent une agriculture perfectionnée, un commerce étendu et une longue paix.

Je n'avais quitté que depuis peu d'heures l'ancienne patrie des *Nitiobriges*, ou l'Agenais, lorsque le clocher d'Auvillars a paru à l'horizon. Placée sur une hauteur qui fait partie de la rive gauche de la Garonne, cette petite ville jouit de plusieurs aspects variés et étendus. On y voit, non loin du port, une chapelle bâtie dans le 14.e siècle par Bertrand de Got, qui monta sur le trône pontifical. Né dans le château de Villandraut, près de Bazas, ce Pape, devenu célèbre sous le nom de Clément V, unit ses efforts à ceux de Philippe-le-Bel pour détruire l'ordre illustre et malheureux des Chevaliers

de la Milice du Temple ; le Saint-Siège les frappa, l'autorité royale les fit précipiter dans les flammes, ou périr sur des échafauds : ils nièrent tous les crimes, toutes les absurdités dont ils étaient accusés, et appelèrent de la justice des hommes à celle de Dieu. Leur grand-maître ajourna Philippe et Clément V devant le tribunal céleste, et, à l'époque déterminée, le Pape et le Roi avaient cessé de vivre. Par une singularité remarquable, le monogramme de Christ, formé d'un X *chi*, et d'un P *rho*, et flanqué des lettres A *alpha*, et Ω *omega*, que l'on voit sur tous les édifices possédés jadis par les Templiers dans le midi de la France, se retrouve aussi au sommet de l'arc à plein-ceintre de la chapelle construite par Clément V, persécuteur de cet Ordre (1). Cet édifice est sous l'invocation de Sainte Catherine : l'intérieur ne répond pas à l'aspect monumental de son petit portail.

J'avais conçu l'espoir de trouver à Auvillars le baron de Got, ou du Gout, descendant du frère de Clément V; mais il était absent, et je dus regretter de ne pouvoir visiter avec lui les monumens de sa ville natale.

Il faut traverser la Garonne à Auvillars, pour rejoindre la grande route qui d'Agen conduit à Moissac. Quelques collines escarpées semblent défendre l'approche de cette dernière ville : avant de les traverser on trouve un lieu nommé Saint-Jean-de-Malause. Ce bourg paraît avoir une ancienne origine. Un savant recommandable, M. Perez, y découvrit, il y a quelques années, des chapiteaux corinthiens, quelques pavés en mosaïque de diverses couleurs, et beaucoup de médailles romaines. Les ruines de l'ancien château de Malause occu-

(1) Ce monogramme fut d'abord sculpté sur les monumens funéraires des premiers Chrétiens.

paient un plateau élevé. Cette terre donnait le titre de Marquis au chef d'une Maison illustre qui reconnaissait pour auteur Charles de Bourbon, chevalier, fils naturel de Jean II duc de Bourbon, pair et connétable de France, et de Louise d'Albret, dame d'Estouteville : il mourut le 8 septembre 1502. Sa postérité a formé neuf degrés jusqu'à Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malause, et vicomte de Lavedan, né en 1664, et qui était encore colonel du régiment d'Agenais en 1719.

On aperçoit Moissac au pied des collines sur le revers septentrional desquelles Malause est bâti. Quelques écrivains disent que cette ville existait déjà à l'époque où les Romains devinrent maîtres des Gaules : ils n'appuient leur opinion que sur des probabilités ; mais ils auraient été convaincus qu'elle subsistait dans ce temps qu'on nomme le *Bas-Empire*, s'ils avaient connu les monumens romains que l'on y trouve, ainsi que dans les villages qui l'environnent. Des actes authentiques prouvent aussi qu'elle avait quelque importance vers le commencement du 7.e siècle. Elle possédait très-anciennement un pont qui unissait sous ses murs les deux rives du Tarn ; je viens d'en remarquer des restes très-considérables, et qui paraissent avoir été fondés sur les débris d'un autre. Ce lieu est d'ailleurs situé sur le prolongement d'une route antique dont on retrouve des traces à Saint-Porquier, à Finhan, et au-delà, en allant vers Toulouse. Une épée romaine a été découverte près de l'ancien pont de Moissac, et est encore conservée chez l'un des habitans de cette ville. A gauche de la route qui conduit vers Castel-Sarrasin on voit les restes d'un camp romain, où l'on assure que les Vandales se sont arrêtés quelque temps, et qui depuis a pris le nom de *Castrum Vandalorum* et de *Gandalou*.

Suivant une tradition ridicule, Clovis aurait fondé un

monastère dans Moissac, et ce Prince y aurait placé *mille moines*, ce qui, sans doute, paraîtrait excessif aujourd'hui. Mais, comme le prouvent les historiens du Languedoc, et un diplôme de Pépin, ce monastère reconnaissait, pour vrai fondateur, Saint Amand, évêque de Mastrick, qui l'établit pendant le 7.e siècle, sous le règne de Clotaire II, où, plutôt, sous celui de Dagobert, son fils, qui l'avait relegué dans la Vasconie. Saint Didier, évêque de Cahors, en augmenta les richesses, et ses quatre premiers Abbés sont placés au nombre des Saints.

La septième année du règne de Thierry, Leotadius, abbé de Moissac, acheta à Nizezius, et à sa femme Ermentrude, dix-huit villages, situés, partie dans le Toulousain, partie dans l'Agenais, et deux autres dans le diocèse d'Elusa, actuellement Eause. Nizezius vendit tous ces villages avec leurs églises, *les serfs et les affranchis destinés pour la culture des terres*, pour le prix de *sept sols d'or*, et quatre habits appréciés *deux cents sols* : « prix qui est » bien modique pour des domaines si considérables, disent les » historiens du Languedoc ; mais il paraît que cette vente » était simulée, puisque, dans la même charte, Nizezius et » son épouse disposent du reste de cette somme en faveur de » la même Abbaye, *pour le soulagement de leurs ames* » *après leur mort*, et ne se réservent que la disposition » de cinq villages ou domaines pour leurs héritiers ». Ainsi, Nizezius et Ermentrude doivent être mis au rang des bienfaiteurs de l'Abbaye de Moissac.

On sait que Louis, fils de Charlemagne, et roi d'Aquitaine, aimait l'état religieux, et l'aurait même embrassé, si sa naissance ne l'avait destiné à monter sur le trône impérial. Il protégeait et comblait de bienfaits les monastères, et il en rétablit ou fonda vingt-six dans ses états : celui de Moissac

eut part à ses bienfaits. Dans la suite (1), Pépin II, à la prière de l'abbé Rangaricus, en sanctionna les privilèges. La charte qui contient cette confirmation annonce que ce Monastère avait été fondé par Saint Amand. Un acte daté de la septième année du règne de Lothaire, ou de l'an 847, montre un seigneur nommé *Astanova* donnant à l'Abbaye de Moissac le château de *Cerrucium*, situé près de la Garonne, pour y former un monastère sous le nom de Bonneval. Ce château de *Cerrucium* est le même qui fut nommé dans la suite *Castelsarrasin*.

Raymond I, comte de Rouergue, et marquis de Gothie, dans un testament ou codicille, fait vers le commencement de l'année 961, légua des biens à l'Abbaye de Moissac (2).

Les Comtes, ou Gouverneurs de Toulouse avaient joui, depuis le règne de Charlemagne, du droit de Patronat ou d'*Avouerie* sur l'Abbaye Saint-Pierre de Moissac. Guillaume Taillefer vendit, vers le commencement du 11.e siècle, ce droit à un seigneur nommé Gausbert de Fumel, pour le prix de trente mille sols (3); mais le successeur de Guillaume revendiqua bientôt ce droit.

En 1045, Pons, comte de Toulouse, en approuvant une

---

(1) Le 26 de juin de l'an 845.

(2) *Illo alode de Sancti Martini de Bellocasso, illa ecclesia teneat Bosomeus dùm modò vivit; post suum discessum Sancti Petri Mussiaco remaneat. Illo alode de Sancti Salvatoris, cum ipsâ ecclesiâ, Sancti Petri Mussiaco remaneat; et teneat ipsa ecclesia Jeremias presbyter, dùm modò vivit. Illo alode de Circiolis, Ugoni, nepoti meo, remaneat; post suum discessum Sancti Petri Mussiaco remaneat. Illa medietas, alia medietas, Arnaldo, et filio suo Siguino, quod hodiè habet, remaneat; post illorum discessum Sancti Petri Mussiaco remaneat.*

(3) Catel, Mémoires hist. du Languedoc, pag. 82 et 109; Baluz, hist. Tul., pag. 51.

donation qui avait été faite au Monastère, *pour marque de sa concession, et pour servir de mémoire à la postérité, se coupa l'ongle du pouce de la main droite, de telle manière que le sang en sortit* (1).

Guillaume Taillefer, en vendant l'*Avouerie* de Moissac à Gausbert, s'était réservé la suzeraineté. Pierre, alors abbé de Moissac, et les religieux, firent quelques difficultés de se soumettre à cet *Avoué*; mais, enfin, en 1042, ils le reconnurent pour leur *Abbé-Chevalier*, et lui cédèrent un droit nommé *Captenium* sur une partie de la ville de Moissac et sur quelques dépendances de l'Abbaye; mais Gausbert dut leur *faire hommage*: il devint, ainsi, par une bizarrerie de cette époque, vassal des moines, dont il était Abbé; il était déjà feudataire des Comtes de Toulouse pour l'*Avouerie*. Dans la suite, il céda ses droits à Pons, fils de Guillaume Taillefer, pour en jouir après la mort de lui Gausbert; mais sous la condition expresse que le Comte ne pourrait vendre, ni engager cette *Avouerie* à aucun clerc ou laïque, et que le Monastère serait continuellement protégé par les Souverains de Toulouse et du Quercy, qui le feraient administrer par un Abbé régulier.

La guerre ayant éclaté, en 1188, entre le comte de Toulouse, Raymond V, et Richard, duc d'Aquitaine, ce dernier s'empara de plusieurs places du Quercy, et entr'autres du château de Moissac. Cette place fut rendue dans la suite à Raymond VI, fils et successeur de Raymond V, et ce Prince reçut dans le cloître de l'Abbaye le serment de fidélité des habitans. Il autorisa aussi les *Coutumes du bourg de Saint-Pierre de Moissac*, qui avaient été rédigées par Guillaume, abbé de ce Monastère, Gausbert de Fumel et les principaux Citoyens. Dans ces temps reculés, une partie de la population par-

(1) Catel, hist. des Comtes de Tolose, pag. 112.

ticipait au pouvoir législatif. Les Magistrats du peuple prenaient le titre de *Prud'hommes*, et se joignaient aux Chevaliers et aux Ecclésiastiques pour former le code des lois, qui ensuite était sanctionné par le Souverain. Celui-ci, à l'instant où il faisait son entrée dans Moissac, devait jurer sur les Saints Evangiles, ainsi que dix de ses Barons, de défendre et de protéger les habitans, et de ne point leur ravir les biens qu'ils possédaient. Vous trouverez en note le commencement de ces *Coutumes* ou de cette *Charte*, que l'on doit regarder comme un des monumens les plus précieux de ces temps sur lesquels on écrit beaucoup aujourd'hui, et que l'on est bien loin de connaître (1). On employait alors souvent la langue vulgaire

---

(1) Car li Discret Home e li Savi se esforso gardar leys, almens aicelas cauzas losquals so en lor poder; per aisso jutgero anar encontra ab remembransa de letras als non profegs dels endevenidors blasmes, et per amor daisso conosco li prezen e li endevenidor que aisso es la Carta quel Senhor Abas G. Monges, el Senhor Abas Cavaliers per nom Gausbert de Fumel, confermero e aordenero de lor bonas costumas e de lor drechuries establimens a tots los habitans del borc de Sanh P. de Moyssach, als prezens e als endevenidors, en honor de Dieu, de la honrada Sancta Maria, maïre de nostre Senhor Jhesucrist, e dels honaurats apostols Sanh P. et S. Paul, sotz lo poder e sotz lo guidonatge dels quals lo predigs borc de Moyssach e tug li habitan del meichs borc estan. *E aisso elh feiro ab cosselh e* AB VOLUNTAT E AB AUTREJAMEN *dels Pros Homes del meichs borc, so es assaber dels Monges, e dels Cavaliers, e del Borzes.*

Al commensamen daquestas costumas es aitail que lo Senhor Abas Cavaliers ans que intre al borc de Moyssach premeramen deu jurar per sa fe, e sobre Sanhs Avangelis, ab X. de sos Baros a Diou e a S. P. e S. Paul, que el garde a bonafe totz los habitans deldig borc de S. P. de Moyssach, los prezens et los endevenidors, e los defende a son poder de tot mal, e que no los auciza ni aucire no los fassa, ni que los prenga ni penre no los fassa, ni lor tola lor aver, ni lor possessios, ni tolre no los fassa si far non o podia per jutjamen dels Pros Homes deldig borc de Moyssach, ni malas costumas sobre lor non

dans les actes ; afin que tout le monde pût connaître ses droits et ses obligations. Les titres, écrits en mauvais latin, n'ont, en général, rapport qu'aux affaires des grands, à leurs transactions, et aux dons qu'ils faisaient aux Monastères et aux Eglises ; et même, comme le plus grand nombre d'entr'eux ne comprenait pas le langage barbare des Tabellions, on insérait dans le corps de l'acte des phrases en Roman, pour expliquer les principales conditions qui y étaient énoncées.

Le livre des *Coutumes de Moissac* renferme plusieurs articles qui peuvent servir à peindre les mœurs du Moyen-Age ; mais comment les traduire ? comment exprimer dans notre langue, si chaste, ce que nos bons ayeux ne cherchaient pas à déguiser, ce que les Moines de l'Abbaye de Saint Pierre écrivaient conjointement avec les Chevaliers et les Bourgeois du bourg ? Mais vous êtes depuis long-temps familiarisé avec la Langue Romane, et l'article relatif à la punition de l'adultère ne vous présentera aucune difficulté (1). En le lisant, mon

---

empatze en deguna maniera, ni alcuna forza, ad alcu home o fenna donque sia no fassa, ni fassa far, dins lo borc de Moyssach, ni dins los Termes assignats, so es assaber Malauza e Montesquio, e Durfort, e Montamat, e Puegarotbaur, e Enayssi, a bona fe, deu gardar lo predig borc e tots los habitans daquel, e los sobredigs Fines, aissi cum es sobrescrig. — E fags aquets sagramens en la dicha maniera, tuy li habitan de la vila de Moyssach devo far sagrament sobre Sanhs Avangelis al predig Abat Cavalier que ilh li sian fiel.

(1) Apres aisso si lo Senhor o lo Viguiers prendio home ab alcuna fenna maridada, o fenna ab alcun home molherat *deu aqui aver tres Pros Homes leyals* del mechs borc, e que no sio de lor companha, ni participan de la Vigairia en alcunas causas, ni no sio parcerier de las rendas que aparteno a la Senhorio, e aqueilh devo trobar lome sobre la fenna, baissadas las bragas entre las cambas de la fenna, e la fenna sia nuda e despuliada..... En aital manera aqueist podo esser pres, e se aquist no crezio los predigs vezens, en apres li vezen sobredig leyal devo esse crezut por lo sagramen que en aissi es vers,

cher Comte, vous verrez que les législateurs, ne pouvant garder le silence sur ce délit, ont accumulé tout ce qui peut servir à le caractériser; mais que, comme il fallait que toutes les circonstances en fussent observées en même temps par trois témoins, l'on peut croire que la peine encourue n'a reçu que bien rarement son application dans Moissac.

Au commencement du 13.e siècle les Croisés portèrent la désolation et l'effroi dans les provinces méridionales de la France : Montfort, leur chef suprême, osa, au nom de la religion, usurper les domaines de la noble Maison qui régnait dans le Languedoc. Il se présenta, le 14 août de l'an 1212, devant la ville de Moissac, et l'assiégea, étant accompagné de Beaudoin, frère du Comte de Toulouse, homme sans foi, et qui trahit en cette occasion les lois de la nature et les règles de l'honneur. Les habitans avaient appelé dans leurs murailles un corps de Routiers et quelques Toulousains; néanmoins, réfléchissant sur leur position et sur la cruauté de Montfort, ils voulurent capituler; mais la garnison les empêcha de livrer à l'ennemi l'Abbaye et la Ville. Le général des Croisés, ayant laissé le soin de ses machines à Gui, évêque de Carcassonne, et à Guillaume, archidiacre de Paris, qui remplissaient, peut-être, les fonctions d'ingénieurs militaires, tenta un assaut; il fut repoussé avec perte : ses machines jouèrent ensuite, mais il ne put s'en servir pendant long-temps, car les assiégés ayant fait une sortie, y mirent le feu, et poussèrent les Croisés jusques dans leur camp. La victoire la plus complète allait être la suite de cette action;

---

e aisso fag laver daquets peccans e los possessios, de lor so en voluntat dels Senhors, ses destruccio e ses destrenhemens de lor cos et de lor membres. Si en pero aquist podo escapar de la preizon en alcuna manera per aisso no serio de re tengut als Senhors.

mais le comte Montfort se jeta dans la mêlée, et repoussa les assiégés : il fut, néanmoins, blessé, et vit un grand nombre de ses soldats renversés morts. La générosité chevaleresque, dont on a tant parlé, n'animait aucun des deux partis : la garnison avait pris le neveu de l'archevêque de Reims, qui était venu au siège avec son oncle; on coupa la tête à ce jeune homme, et les Routiers la jetèrent avec le tronc par-dessus les murailles. Enfin, après plusieurs combats, les habitans traitèrent secrétement avec Montfort, ouvrirent leurs portes aux ennemis, et leur livrèrent les trois cents Routiers et les Toulousains qu'ils avaient fait venir pour leur défense. Ces malheureux furent massacrés sans pitié. Les habitans rachetèrent leurs maisons du pillage, en payant cent marcs d'or à l'avide Chef des Croisés; celui-ci prit possession de la ville, et la remit à l'Abbé, se réservant seulement le droit que le Comte de Toulouse avait sur le château. Ces droits étaient échus à Montfort, est-il dit dans une charte encore existante, *parce que Dieu les avait ôtés au comte Raymond, pour ses péchés et pour les maux infinis qu'il avait causés à l'Eglise et à la Foi catholique*. Cependant toute la piété de ce conquérant ne le rendit pas plus favorable au Monastère de Moissac que ne l'avait été celui dont il occupait les états; et l'Abbé, désespéré des maux qui accablaient sa communauté, députa un religieux vers le Roi, comme défenseur de l'Abbaye, pour lui exposer les maux qu'elle avait soufferts et ceux qu'elle éprouvait, soit de la part du Comte de Toulouse, soit de celle des Croisés.

En se soumettant à Simon de Montfort, les habitans de Moissac avaient cédé à la crainte; mais dès qu'ils crurent pouvoir secouer le joug, ils le firent avec empressement. En 1214, Raymond VI étant rappelé par eux, ils se joignirent à ses troupes, et attaquèrent le château, où Montfort avait laissé

une garnison. Celui-ci apprit bientôt ce qu'il appelait *la révolte* des habitans, et marcha vers Moissac. Raymond, qui n'avait avec lui que quelques compagnies de Routiers, fut obligé de lever le siége, et Simon châtia les citoyens de Moissac, qui, se fiant à sa générosité, n'avaient pas abandonné leurs demeures.

La tyrannie exercée par les Croisés fut longue et sanglante; mais, après cinq années de souffrances, le jour de la liberté vint luire enfin pour les malheureux habitans de Moissac. Le jeune Raymond, que la victoire accompagnait par-tout, parut devant leurs murailles vers la fin du mois de mars de l'an 1222. Après son entrée dans la ville, il en confirma les priviléges, et la population entière vint dans le cloître de l'Abbaye, et y prêta serment de fidélité à son libérateur.

D'après l'art. 16 du traité de Paris, conclu en 1229, les fortifications de Moissac durent être rasées : les inquisiteurs y exercèrent ensuite leur terrible ministère. Lors de l'extinction de la famille des Comtes de Toulouse, les Consuls de Moissac écrivirent à Philippe-le-Hardi, pour le prier de prendre leur ville sous sa protection spéciale. Ils demeurèrent fidèles au Roi et à la France durant la guerre contre les Anglais. En 1346, le comte d'Armagnac, qui veillait à la sureté des provinces méridionales, convoqua dans Moissac, pour le 8 de novembre, une assemblée composée de deux députés de chaque bonne ville du Languedoc, afin de délibérer en commun sur les moyens de repousser les étrangers. En 1351, le roi de Navarre, qui exerçait les fonctions de lieutenant-général avec une autorité absolue, ordonna au sénéchal de Quercy de presser les réparations des fortifications de la ville de Moissac, parce que les ennemis, qui étaient dans le voisinage, s'efforçaient *de nuit et de jour de nuire à cette ville*. En 1359, Jean, comte de Poitiers, permit aux habitans de ce lieu et de Montauban, *sur la frontière des ennemis*, de prendre

une certaine quantité de bois dans les forêts voisines, pour se fortifier et réparer le pont qui existait sur le Tarn. Moissac subit cependant le joug de l'Angleterre; mais en 1370, cette ville arbora les étendards de la patrie, et se soumit volontairement au duc d'Anjou, qui, en signe de reconnaissance, confirma les privilèges accordés par les Comtes de Toulouse, et jura de les maintenir. Dans la suite, le gouvernement n'ayant plus pourvu à la défense du Quercy, Moissac, sans reconnaître entièrement l'autorité souveraine de l'étranger, traita cependant avec lui, et obtint une sorte de tranquillité. On lit, à ce sujet, dans une enquête rapportée par Dom Vaissette les phrases suivantes : « est venu ledit pays de » Quercy en tel pasti, que les citez de Cahors et de Montau- » ban, et tout ledit pays, est en pasty, et comme en voie » de perdition. Item, pour le défaut dessus dict, et aussi » que les gens ordenés, pour le fait de la guerre, ni ont telle » diligence comme il appartenist, ceux de Moissac, et plusieurs » autres, tant d'Agenois comme autres, jusques à deux lieues » de Toulouse, se sont appatissés aux Anglois, et mesmement » ceux de Chastel Sarazin ».

L'histoire de Moissac n'offre pendant les 16.e et 17.e siècles que peu d'événemens importans; mais si l'intérêt qu'elle inspire d'abord s'évanouit en quelque sorte, on en retrouve un autre, en examinant les restes de l'ancien Monastère fondé dans ce lieu.

Les bâtimens de l'Abbaye couvraient une très-grande surface, mais la majeure partie a été, ou détruite, ou consacrée à des établissemens publics ; ainsi, nous n'aurons à nous occuper que de l'église et du cloître.

Vous avez vu que l'Abbaye et le bourg de Moissac portaient autrefois le nom de Saint Pierre; l'église est sous l'invocation de ce Prince des Apôtres, ainsi que de Saint Paul. On y

une garnison. Celui-ci apprit bientôt ce qu'il appelait *la révolte* des habitans, et marcha vers Moissac. Raymond, qui n'avait avec lui que quelques compagnies de Routiers, fut obligé de lever le siège, et Simon châtia les citoyens de Moissac, qui, se fiant à sa générosité, n'avaient pas abandonné leurs demeures.

La tyrannie exercée par les Croisés fut longue et sanglante; mais, après cinq années de souffrances, le jour de la liberté vint luire enfin pour les malheureux habitans de Moissac. Le jeune Raymond, que la victoire accompagnait par-tout, parut devant leurs murailles vers la fin du mois de mars de l'an 1222. Après son entrée dans la ville, il en confirma les privilèges, et la population entière vint dans le cloître de l'Abbaye, et y prêta serment de fidélité à son libérateur.

D'après l'art. 16 du traité de Paris, conclu en 1229, les fortifications de Moissac durent être rasées : les inquisiteurs y exercèrent ensuite leur terrible ministère. Lors de l'extinction de la famille des Comtes de Toulouse, les Consuls de Moissac écrivirent à Philippe-le-Hardi, pour le prier de prendre leur ville sous sa protection spéciale. Ils demeurèrent fidèles au Roi et à la France durant la guerre contre les Anglais. En 1346, le comte d'Armagnac, qui veillait à la sureté des provinces méridionales, convoqua dans Moissac, pour le 8 de novembre, une assemblée composée de deux députés de chaque bonne ville du Languedoc, afin de délibérer en commun sur les moyens de repousser les étrangers. En 1351, le roi de Navarre, qui exerçait les fonctions de lieutenant-général avec une autorité absolue, ordonna au sénéchal de Quercy de presser les réparations des fortifications de la ville de Moissac, parce que les ennemis, qui étaient dans le voisinage, s'efforçaient *de nuit et de jour de nuire à cette ville*. En 1359, Jean, comte de Poitiers, permit aux habitans de ce lieu et de Montauban, *sur la frontière des ennemis*, de prendre

une certaine quantité de bois dans les forêts voisines, pour se fortifier et réparer le pont qui existait sur le Tarn. Moissac subit cependant le joug de l'Angleterre; mais en 1370, cette ville arbora les étendards de la patrie, et se soumit volontairement au duc d'Anjou, qui, en signe de reconnaissance, confirma les privilèges accordés par les Comtes de Toulouse, et jura de les maintenir. Dans la suite, le gouvernement n'ayant plus pourvu à la défense du Quercy, Moissac, sans reconnaître entièrement l'autorité souveraine de l'étranger, traita cependant avec lui, et obtint une sorte de tranquillité. On lit, à ce sujet, dans une enquête rapportée par Dom Vaissette les phrases suivantes : « est venu ledit pays de » Quercy en tel pasti, que les citez de Cahors et de Montau- » ban, et tout ledit pays, est en pasty, et comme en voie » de perdition. Item, pour le défaut dessus dict, et aussi » que les gens ordenés, pour le fait de la guerre, ni ont telle » diligence comme il appartenist, ceux de Moissac, et plusieurs » autres, tant d'Agenois comme autres, jusques à deux lieues » de Toulouse, se sont appatissés aux Anglois, et mesmement » ceux de Chastel Sarazin ».

L'histoire de Moissac n'offre pendant les 16.e et 17.e siècles que peu d'événemens importans; mais si l'intérêt qu'elle inspire d'abord s'évanouit en quelque sorte, on en retrouve un autre, en examinant les restes de l'ancien Monastère fondé dans ce lieu.

Les bâtimens de l'Abbaye couvraient une très-grande surface, mais la majeure partie a été, ou détruite, ou consacrée à des établissemens publics ; ainsi, nous n'aurons à nous occuper que de l'église et du cloître.

Vous avez vu que l'Abbaye et le bourg de Moissac portaient autrefois le nom de Saint Pierre; l'église est sous l'invocation de ce Prince des Apôtres, ainsi que de Saint Paul. On y

une garnison. Celui-ci apprit bientôt ce qu'il appelait *la révolte* des habitans, et marcha vers Moissac. Raymond, qui n'avait avec lui que quelques compagnies de Routiers, fut obligé de lever le siège, et Simon châtia les citoyens de Moissac, qui, se fiant à sa générosité, n'avaient pas abandonné leurs demeures.

La tyrannie exercée par les Croisés fut longue et sanglante; mais, après cinq années de souffrances, le jour de la liberté vint luire enfin pour les malheureux habitans de Moissac. Le jeune Raymond, que la victoire accompagnait par-tout, parut devant leurs murailles vers la fin du mois de mars de l'an 1222. Après son entrée dans la ville, il en confirma les privilèges, et la population entière vint dans le cloître de l'Abbaye, et y prêta serment de fidélité à son libérateur.

D'après l'art. 16 du traité de Paris, conclu en 1229, les fortifications de Moissac durent être rasées : les inquisiteurs y exercèrent ensuite leur terrible ministère. Lors de l'extinction de la famille des Comtes de Toulouse, les Consuls de Moissac écrivirent à Philippe-le-Hardi, pour le prier de prendre leur ville sous sa protection spéciale. Ils demeurèrent fidèles au Roi et à la France durant la guerre contre les Anglais. En 1346, le comte d'Armagnac, qui veillait à la sureté des provinces méridionales, convoqua dans Moissac, pour le 8 de novembre, une assemblée composée de deux députés de chaque bonne ville du Languedoc, afin de délibérer en commun sur les moyens de repousser les étrangers. En 1351, le roi de Navarre, qui exerçait les fonctions de lieutenant-général avec une autorité absolue, ordonna au sénéchal de Quercy de presser les réparations des fortifications de la ville de Moissac, parce que les ennemis, qui étaient dans le voisinage, s'efforçaient *de nuit et de jour de nuire à cette ville*. En 1359, Jean, comte de Poitiers, permit aux habitans de ce lieu et de Montauban, *sur la frontière des ennemis*, de prendre

une certaine quantité de bois dans les forêts voisines, pour se fortifier et réparer le pont qui existait sur le Tarn. Moissac subit cependant le joug de l'Angleterre; mais en 1370, cette ville arbora les étendards de la patrie, et se soumit volontairement au duc d'Anjou, qui, en signe de reconnaissance, confirma les privilèges accordés par les Comtes de Toulouse; et jura de les maintenir. Dans la suite, le gouvernement n'ayant plus pourvu à la défense du Quercy, Moissac, sans reconnaître entièrement l'autorité souveraine de l'étranger, traita cependant avec lui, et obtint une sorte de tranquillité. On lit, à ce sujet, dans une enquête rapportée par Dom Vaissette les phrases suivantes : « est venu ledit pays de » Quercy en tel pasti, que les citez de Cahors et de Montau- » ban, et tout ledit pays, est en pasty, et comme en voie » de perdition. Item, pour le défaut dessus dict, et aussi » que les gens ordenés, pour le fait de la guerre, ni ont telle » diligence comme il appartenist, ceux de Moissac, et plusieurs » autres, tant d'Agenois comme autres, jusques à deux lieues » de Toulouse, se sont appatissés aux Anglois, et mesmement » ceux de Chastel Sarazin ».

L'histoire de Moissac n'offre pendant les 16.e et 17.e siècles que peu d'événemens importans; mais si l'intérêt qu'elle inspire d'abord s'évanouit en quelque sorte, on en retrouve un autre, en examinant les restes de l'ancien Monastère fondé dans ce lieu.

Les bâtimens de l'Abbaye couvraient une très-grande surface, mais la majeure partie a été, ou détruite, ou consacrée à des établissemens publics ; ainsi, nous n'aurons à nous occuper que de l'église et du cloître.

Vous avez vu que l'Abbaye et le bourg de Moissac portaient autrefois le nom de Saint Pierre; l'église est sous l'invocation de ce Prince des Apôtres, ainsi que de Saint Paul. On y

une garnison. Celui-ci apprit bientôt ce qu'il appelait *la révolte* des habitans, et marcha vers Moissac. Raymond, qui n'avait avec lui que quelques compagnies de Routiers, fut obligé de lever le siège, et Simon châtia les citoyens de Moissac, qui, se fiant à sa générosité, n'avaient pas abandonné leurs demeures.

La tyrannie exercée par les Croisés fut longue et sanglante; mais, après cinq années de souffrances, le jour de la liberté vint luire enfin pour les malheureux habitans de Moissac. Le jeune Raymond, que la victoire accompagnait par-tout, parut devant leurs murailles vers la fin du mois de mars de l'an 1222. Après son entrée dans la ville, il en confirma les privilèges, et la population entière vint dans le cloître de l'Abbaye, et y prêta serment de fidélité à son libérateur.

D'après l'art. 16 du traité de Paris, conclu en 1229, les fortifications de Moissac durent être rasées : les inquisiteurs y exercèrent ensuite leur terrible ministère. Lors de l'extinction de la famille des Comtes de Toulouse, les Consuls de Moissac écrivirent à Philippe-le-Hardi, pour le prier de prendre leur ville sous sa protection spéciale. Ils demeurèrent fidèles au Roi et à la France durant la guerre contre les Anglais. En 1346, le comte d'Armagnac, qui veillait à la sureté des provinces méridionales, convoqua dans Moissac, pour le 8 de novembre, une assemblée composée de deux députés de chaque bonne ville du Languedoc, afin de délibérer en commun sur les moyens de repousser les étrangers. En 1351, le roi de Navarre, qui exerçait les fonctions de lieutenant-général avec une autorité absolue, ordonna au sénéchal de Quercy de presser les réparations des fortifications de la ville de Moissac, parce que les ennemis, qui étaient dans le voisinage, s'efforçaient *de nuit et de jour de nuire à cette ville*. En 1359, Jean, comte de Poitiers, permit aux habitans de ce lieu et de Montauban, *sur la frontière des ennemis*, de prendre

une certaine quantité de bois dans les forêts voisines, pour se fortifier et réparer le pont qui existait sur le Tarn. Moissac subit cependant le joug de l'Angleterre; mais en 1370, cette ville arbora les étendards de la patrie, et se soumit volontairement au duc d'Anjou, qui, en signe de reconnaissance, confirma les privilèges accordés par les Comtes de Toulouse, et jura de les maintenir. Dans la suite, le gouvernement n'ayant plus pourvu à la défense du Quercy, Moissac, sans reconnaître entièrement l'autorité souveraine de l'étranger, traita cependant avec lui, et obtint une sorte de tranquillité. On lit, à ce sujet, dans une enquête rapportée par Dom Vaissette les phrases suivantes : « est venu ledit pays de » Quercy en tel pasti, que les citez de Cahors et de Montau» ban, et tout ledit pays, est en pasty, et comme en voie » de perdition. Item, pour le défaut dessus dict, et aussi » que les gens ordenés, pour le fait de la guerre, ni ont telle » diligence comme il appartenist, ceux de Moissac, et plusieurs » autres, tant d'Agenois comme autres, jusques à deux lieues » de Toulouse, se sont appatissés aux Anglois, et mesmement » ceux de Chastel Sarazin ».

L'histoire de Moissac n'offre pendant les 16.e et 17.e siècles que peu d'événemens importans; mais si l'intérêt qu'elle inspire d'abord s'évanouit en quelque sorte, on en retrouve un autre, en examinant les restes de l'ancien Monastère fondé dans ce lieu.

Les bâtimens de l'Abbaye couvraient une très-grande surface, mais la majeure partie a été, ou détruite, ou consacrée à des établissemens publics ; ainsi, nous n'aurons à nous occuper que de l'église et du cloître.

Vous avez vu que l'Abbaye et le bourg de Moissac portaient autrefois le nom de Saint Pierre; l'église est sous l'invocation de ce Prince des Apôtres, ainsi que de Saint Paul. On y

parvient en passant sous un porche qui conduit dans un péristyle carré, orné de colonnes, et dont l'architecture mâle produit un très-bon effet. L'église actuelle paraît avoir été construite long-temps après le porche et le péristyle dont je viens de parler; elle n'offre rien de remarquable, que quelques restes d'un pavé en mosaïque.

A l'entrée du porche est un arc ogive; de chaque côté on remarque une haute colonne engagée dans le mur : la première est surmontée de la statue de saint Pierre, l'autre de celle de saint Paul. Ce genre de décoration, inusité dans les monumens construits à l'époque où fut bâti celui que nous examinons, étonne, et prépare, en quelque sorte, au singulier spectacle que présente l'intérieur du porche. Celui-ci est formé de deux faces latérales et du grand portail intérieur. Des bas-reliefs, en pierre et en marbre, recouvrent ses côtés : à droite, on a représenté l'Annonciation, l'Adoration des Mages, la Fuite en Egypte; à gauche, des Sculptures singulières attachent pendant long-temps les regards des spectateurs. Dans la partie inférieure, l'artiste a offert l'image de la Luxure sous des formes très-remarquables, et qui ont beaucoup de rapport à celles qu'on lui a donné à Montmorillon, et dans l'église de Sainte-Croix à Bordeaux. Des serpens s'enlacent autour de la partie inférieure d'une femme entièrement nue, et vont sucer ses mamelles, tandis qu'un énorme crapaud s'attache à une partie que nous ne nommerons point. Près de cette femme est un Démon qui lui parle, et dans la bouche duquel un serpent verse ses poisons. Le bas-relief placé à côté de celui-ci représente un homme ayant sa bourse pendue au col, et portant un Démon sur ses épaules (1); un pauvre s'approche, et demande des se-

(1) On voit aussi à Bordeaux, au portail de l'église de Sainte-Croix, une figure ayant, comme dans le bas-relief de Moissac, une bourse pendue au col, et un démon près d'elle.

cours, qui lui sont refusés : nul doute qu'on n'ait voulu représenter l'Avarice. On voit, en effet, dans la partie supérieure des bas-reliefs le *Mauvais Riche* à table avec une femme, tandis qu'à sa porte est couché le *Bon Pauvre* ou Lazare : des chiens viennent lécher les plaies de celui-ci. On reconnaît parfaitement dans ce morceau la Parabole célèbre dans laquelle Jesus-Christ montre, et l'insensibilité du Riche, et sa punition. En effet, un peu plus bas, on remarque ce Riche mourant, et son ame emportée par les Génies des ténèbres, tandis que l'un d'entr'eux lui montre une bourse remplie, qui indique le sujet de sa condamnation : tout auprès est une femme qui, ainsi que celle dont nous avons déjà parlé, représente la Luxure; elle est tourmentée par des Démons, et, plus haut, l'ame du Juste, ou du *Bon Pauvre*, est reçue dans le sein d'Abraham.

La décoration du grand portail a été l'objet de longues controverses parmi les *Savans* du pays, et il paraît qu'on s'était à la fin arrêté à l'idée que ce bas-relief, qui occupe tout l'intérieur de l'arc ogive, représentait Clovis et les grands de sa cour; mais je n'ai pu y reconnaître que Dieu, environné des signes caractéristiques des quatre Évangélistes, et les vingt-quatre vieillards qui, selon saint Jean, étaient placés sur des trônes près de celui de l'Éternel : chacun d'eux tient un instrument de musique et un vase. Dieu lève sa main droite pour bénir, sa gauche est appuyée sur un livre fermé; ainsi, l'artiste n'a fait que figurer ce passage de l'Apocalypse : « je fus ravi en esprit, et je vis, d'abord, un » trône érigé dans le ciel, où quelqu'un était assis, qui » paraissait comme une pierre de jaspe et de sardoine, et il » y avait à l'entour du trône un arc-en-ciel qui semblait de » couleur d'émeraude; il y avait aussi vingt-quatre trônes à » l'entour de celui-là, sur lesquels vingt-quatre vieillards

» étaient assis, vêtus de robes blanches, et portant des cou-
» ronnes d'or sur leur tête : devant le trône était une mer
» aussi claire que du verre, et semblable à du cristal; à
» l'entour du trône il y avait quatre animaux pleins d'yeux
» devant et derrière : le premier animal était pareil à un
» lion, le second animal était semblable à un taureau,
» le troisième animal avait le visage comme celui d'un
» homme, et le quatrième ressemblait à un aigle qui
» vole..... Je vis aussi dans la main droite de celui qui
» était assis sur le trône un livre écrit dedans et dehors, scellé
» de sept sceaux..... Après qu'il eut ouvert le livre, les quatre
» animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant
» l'Agneau, ayant chacun des harpes et des vases d'or pleins
» de parfums, qui sont les prières des Saints ».

Le portail dont nous nous occupons offre une particularité remarquable : de part et d'autre, les deux colonnes engagées qui servent de montans, au lieu d'être formées par des lignes perpendiculaires, sont composées de quatre arcs de cercle. A droite est Jesus-Christ, à gauche saint Pierre. Ces figures, en bas-relief, sont d'une assez grande proportion, mais paraissent cependant petites à côté de celles qui forment la droite et la gauche du pilier placé au centre du portail, car ces dernières, dont les têtes n'ont que le double des proportions communes, sont placées sur des corps où ces mêmes proportions sont quadruplées dans la hauteur. Trois lions et trois lionnes, dont le sexe est indiqué d'une manière non équivoque, décorent la face antérieure de ce pilier. Ceux qui ne sont point accoutumés aux bizarreries qui caractérisent les productions des sculpteurs qui vivaient pendant les 11.e et 12.e siècles pourraient être surpris en voyant celles-ci. M. de Hammer, qui a tant remarqué, dit-il, de signes de

la turpitude des Templiers dans les églises de l'Allemagne, croirait retrouver dans cette décoration de nouvelles preuves à l'appui de son système; mais ce ne sont point les Templiers qui ont bâti l'église de Moissac, et vous savez, mon cher Ami, que le docte auteur des *Mines de l'Orient* s'est trompé, en attribuant aux Chevaliers de la Milice du Temple la construction de quelques édifices qu'ils n'ont jamais possédé. Les églises élevées pendant le Moyen-Age sont en général remplies de figures presque toujours bizarres, et souvent obscènes; mais qui n'ont d'autre origine que la fantaisie de l'ouvrier qui les forma.

De l'église de Moissac on passe dans le cloître, remarquable par sa forme et par les sculptures dont il fut orné. Une fontaine abondante était placée dans l'un des angles; le pavé était composé de briques sur lesquelles on remarquait une foule d'ornemens et de figures de diverses couleurs : malheureusement ce pavé a été entièrement dégradé, et je n'ai pu en sauver que de légers débris. Le cloître porte une date certaine; il fut bâti en 1100, Ansquitillus étant Abbé de Moissac. Une inscription gravée sur l'un des piliers atteste ce fait. Les colonnes du pourtour sont en marbre de Montricoux, bourg du département de Tarn-et-Garonne. Des chapiteaux, chargés de bas-reliefs, représentant un grand nombre de scènes du nouveau et de l'ancien Testament, supportent des arcs ogives, peu élancés. Parmi les sculptures de ces chapiteaux, on en remarque quelques-unes très-indécentes, et que je ne décrirai point : des inscriptions accompagnent ces bas-reliefs. Ainsi, sur celui qui offre l'image des jeunes Hébreux dans la fournaise, on lit FORNACE IGNIS, et les trois noms AZARIAS, ABDENAGO et MISACH. Caïn est représenté offrant une gerbe à l'Esprit infernal, et au-dessus de sa tête on lit, CAIN; tout auprès sont gravés ces mots : GERBA DIABOLUS RECEPIT. Le *Grand Serpent*, enchaîné et entraîné par un Ange dans le

Puits de l'abyme, a, au-dessous de son col, cette inscription : SERPENS ANTICUS QUI EST DIABOLUS. Les divers piliers du cloître sont ornés de bas-reliefs en marbre blanc, représentant les Apôtres ; mais on n'en trouve que onze : à la place du douzième a été mise l'image de Durand, évêque de Toulouse, et abbé de Moissac. Pour faire cette petite galanterie à leur Abbé, les moines ont dû chasser Saint Simon de leur cloître, et ils l'ont mis à la porte de l'église, comme on place une vedette à un avant-poste. Rien n'étonne dans cette conduite : Saint Simon ne paraissait pas avoir une grande influence dans ce bas monde ; mais Durand était abbé de Moissac et évêque de Toulouse, et dans le Moyen-Age, comme à présent, on a flatté la puissance et dédaigné la vertu. Vous vous rappelez, sans doute, de ce bon Préfet, qui, en arrivant à C......, en 1802, trouva dans son cabinet un magnifique buste de Louis XIV, sculpté par Puget. Le Magistrat avait porté les couleurs républicaines, et la France n'était pas encore redevenue monarchie : vîte, par les ordres du *Citoyen Préfet*, le buste du grand Roi fut mis dans l'antichambre, et remplacé par une assez grotesque figure de la Liberté. Trois ans après un nouveau Souverain est proclamé, et le ciseau de Canova employé à retracer pour la petite ville de C........ les traits du grand homme : son buste prit aussitôt la place d'honneur dans le salon ; mais, enfin, les destinées ramènent les Bourbons dans la capitale de la France : de suite Louis XIV est rappelé dans le cabinet de *M. le Préfet*, et Napoléon est jeté derrière la porte de l'antichambre, où l'aïeul de Louis XVIII avait si long-temps attendu. Ne croiriez-vous point, mon cher Ami, que, puisqu'ici-bas chacun doit reprendre ce qui lui appartient, l'abbé Durand, qui ne peut plus être défendu par ses mille moines, ferait bien de s'exécuter de bonne grâce, et de rendre, enfin, à Saint Simon

la niche que celui-ci occupa primitivement dans le beau cloître de Moissac ?

Depuis long-temps les religieux de l'Abbaye avaient été sécularisés, et étaient transformés en chanoines : parmi les plus grandes illustrations de leur chapitre, on doit compter l'admission de l'abbé Delille au nombre de ceux qui le composaient. L'élégant Traducteur des Géorgiques obtint un bénéfice à Moissac, vint en prendre possession, dîna avec ses confrères, et s'enfuit en poste vers Toulouse, pour ne plus les revoir, et pour remercier l'archevêque Brienne qui lui avait fait donner cet excellent canonicat.

La bibliothèque de l'Abbaye était très-riche en manuscrits précieux ; quelques-uns en furent retirés, et sont conservés maintenant à Paris. Des titres curieux étaient conservés dans les archives ; mais les flammes révolutionnaires ne les ont point épargnés : cependant, j'ai pu en consulter quelques-uns qui furent soustraits à la destruction, ainsi que l'inventaire-général du Cartulaire.

Après vous avoir, un peu trop longuement peut-être, parlé de l'Abbaye de Moissac, il faut s'occuper des hommes et des choses du monde, et de quelques objets antiques que j'ai vus dans cette ville. Sa population s'élève à près de dix mille individus. Placée non loin du confluent de deux rivières navigables, traversée par la grande route de Toulouse à Bordeaux, et qui, par Montauban, communique avec celle de Paris, cette petite ville est riche, et fait un commerce étendu. Les produits de ses *minoteries* sont envoyés dans les colonies de l'Amérique et dans le Levant. Les particuliers qui appartiennent à la classe élevée se distinguent par leur urbanité, leurs manières affables, et un grand attachement à tout ce qui peut honorer leur patrie. Parmi les Magistrats, j'ai retrouvé un ancien compagnon des jours de notre enfance.

M. le Baron Détours (1), maire de Moissac, a facilité, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, le succès de mes recherches, et je n'oublierai jamais sa franche loyauté. Les soins et les politesses de plusieurs habitans m'ont pénétré de la plus vive reconnaissance, et je dois aussi un souvenir à l'honnête famille chez laquelle j'ai logé pendant plus de vingt jours.

J'aurais bien voulu arracher à la destruction qui les menace quelques monumens Romains, les derniers peut-être

(1) Nous croyons devoir rapporter ici l'article que le Préfet fit insérer dans le n.° 18 du Journal du Département, le 3 mars 1821. On y fait connaître les travaux de M. Du Mège, et la manière dont il fut secondé par M. le Baron Détours et par les habitans de Moissac :

« M. Alexandre Du Mège, commissaire chargé de la recherche des Antiquités du département du Tarn-et-Garonne, en parcourt, depuis un mois, les divers arrondissemens : il a découvert beaucoup de monumens en pierres brutes, attribués aux Druides, et une quarantaine de *Tumuli* formés de terres rapportées. Cet Archæologue a reconnu plusieurs Camps anciens, et particulièrement celui que l'on nomme le Camp des Vandales (*Castrum Vandalorum*), situé à une médiocre distance de Castel-Sarrasin. Le portail imposant de l'église abbatiale de Moissac, le cloître joint à l'église, les mosaïques, les chapiteaux singuliers, les bas-reliefs, les tombeaux que l'on voit dans ce bel édifice, ont tour-à-tour occupé M. Du Mège. Il a été secondé de la manière la plus distinguée par M. le Baron Détours, maire de Moissac, et par ses administrés. Selon cet Archæologue, notre Département, que l'on croyait privé de monumens, en possède de tous les âges : on y trouve beaucoup de médailles Romaines en or, en argent et en bronze ; les traces des routes antiques y subsistent encore, et notre histoire va s'enrichir d'une foule de faits et d'observations qui avaient échappé aux recherches des écrivains nés dans cette contrée. On doit désirer, pour son illustration, que toutes les personnes instruites joignent, en quelque sorte, leurs efforts à ceux de M. Du Mège, pour arracher à l'oubli tout ce qui peut faire connaître les mœurs, les coutumes et les arts de nos Pères, honorer leur mémoire, et conserver leurs monumens ». (*Note de l'Éditeur*)

que l'on retrouvera dans Moissac. Ils sont dans le jardin de M. le Juge d'instruction. Là paraît encore un tombeau en marbre, qui date du quatrième, ou, plutôt, du cinquième siècle; un beau chapiteau aussi en marbre, des tronçons de colonnes, etc. Peu de jours avant mon arrivée, un autre tombeau, en marbre blanc, a été découvert dans l'église de Saint-Michel; il renfermait une petite croix, aussi en marbre, et dans laquelle une relique était enfermée: près de cette croix était un vase en terre cuite, qui ressemble en entier à ces *Præféricules* ordinairement sculptés sur les faces des autels antiques. On m'a montré, ou j'ai recueilli dans la ville, plus de deux cents médailles du Haut et du Bas-Empire, assez bien conservées: ces sortes de monumens peuvent indiquer l'ancienneté du lieu où on les découvre.

Une assez belle promenade a été tracée sur la rive droite du Tarn: de ses allées solitaires, on voit de nombreuses embarcations remonter ce fleuve, ou descendre vers Bordeaux. Le nouveau pont, la ville, le clocher peu élevé, mais pittoresque de Saint-Pierre, la haute colline surmontée d'une croix, et qui paraît peser sur les dernières habitations situées au Nord, tels sont les objets que l'on remarque avec plaisir à Moissac. Un cours, ombragé par de beaux arbres, a remplacé les fossés de l'ancienne enceinte fortifiée.

Avant de quitter cette ville, je dois vous apprendre que ses Magistrats auraient pu prendre légalement le titre de *Capitouls*, puisqu'ils auraient eu aussi un *Capitole*, s'ils avaient voulu employer la méthode adoptée à Toulouse, pour traduire certains mots de la Langue Romane, et pour forcer quelques termes latins. Connaissez-vous, mon cher Comte, l'origine de cette dénomination usurpée par des Echevins? La voici.

Le poète Sidonius-Apollinaris dit que le premier Evêque de

Toulouse, Saint Saturnin, fut précipité du haut du Capitole de cette ville :

De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum.

L'annaliste Lafaille remarque que l'*Auteur a mis* Capitoliorum, *au lieu de* Capitolii, *pour faire le vers*........ Quoi qu'il en soit, et malgré tout ce que Catel a dit à ce sujet, on ne connaissait point de *Capitole* à Toulouse pendant le Moyen-Age ; l'Hôtel de Ville se nommait indifféremment *Domus-Communis*, *Mayso-Communal* : les magistrats des autres villes de la Province prenaient le titre de *Consuls* ; ceux de Toulouse étaient nommés *Consules Tolosæ*. Dans l'acte appelé *Usaticum*, on apprend que la Cour des Comtes de Toulouse s'appelait *Capitulum* : de là, les Officiers de cette Cour, ou de ce Chapitre, furent nommés *Capituli*, ou *Capitulares*, ou *Capitularii*. Dans la Langue Romane on a dit, au lieu de *Capituli*, *Capitols*, et par suite, ces Magistrats municipaux se nommèrent *li Senhors de Capitol*, les Seigneurs, ou les Membres du Chapitre. Mais les plus érudits d'entr'eux voulurent avoir une plus noble origine, et, par une nouvelle prononciation introduite à dessein, de *Capitulum* on fit *Capitolium* : les Seigneurs du Chapitre furent des *Capitouls* ; ils annoncèrent qu'ils étaient les successeurs des *Décurions* et des *Duumvirs* d'une prétendue Colonie Romaine établie à Toulouse. Voilà nos Magistrats en possession de ce titre éclatant, mais eux seuls devaient le porter. Les Consuls de la petite ville de Muret, qui formaient le *Chapitre de la ville*, et qui avaient trouvé dans des titres anciens que leur Corps était qualifié de *Capitulum*, prirent aussi le titre de *Capitouls* ; mais un arrêt du Parlement,

rendu sur la demande de leurs aînés, les *Capitouls de Toulouse*, leur ordonna d'y renoncer, *sous peine de la hart.* On sent bien que les Consuls de Muret n'insistèrent pas. Ceux de Moissac auraient peut-être un peu plus résisté, s'ils avaient voulu faire valoir leurs droits, qui me paraissent presqu'aussi anciens que ceux des Magistrats de Toulouse. En effet, dans les *Coutumes* de cette ville, il est souvent fait mention des *Prud'Hommes du* CAPITOLE *de Moissac* (1); et si l'on avait entendu le sens de ces mots, comme dans la *Cité Palladienne*, cette petite ville aurait élevé peut-être les mêmes prétentions que Toulouse, et son sceau public aurait une légende aussi fastueuse que celle qui est inscrite sur celui de cette vaste cité (2); elle aurait pu mettre encore sur la façade de son Hôtel-de-Ville, ainsi qu'on l'a fait à Toulouse, le mot CAPITOLIUM. Cette inscription, à la vérité, étonne un peu les Voyageurs, mais elle est encore modeste, si on la compare à celle du Pont de la Garonne, que les poëtes Toulousains et les faiseurs d'inscriptions latines ont nommé *la huitième merveille du monde :*

Septem orbis miracula discant, hìc mirandum octavum.

---

(1) Voici l'un de ces passages :........... Alcus revendoire de peichs fresc no vende peichs fresc en carême, ni no a fazie *ab voluntat dels Pros Homes del* CAPITOL DE MOYSÀCH.

(2) On lit, en effet, sur le sceau apposé aux actes de la Mairie de Toulouse ces mots : SIGILLUM NOBILIS CAPITOLII TOLOSANI.

LETTRE II.

Castel-Sarrazin, Cordes-Tolosanes, Abbaye de Belleperche, Abbaye de Mas-Garnier et Grizolles; Pompignan, son Château; Route Romaine; Montauban.

Caussade, le 26 mars 1821.

Une légère distance sépare *Castrum-Cerrucium*, ou Castel-Sarrazin, de Moissac. Il y a, comme dans la dernière de ces villes, un Sous-Préfet et un Tribunal. Le Parlement de Toulouse y chercha un asile contre les fureurs de la ligue. Quelques restes de remparts et deux portes, absolument semblables à celles de Toulouse, existent encore à Castel-Sarrazin, et c'est, avec le portail intérieur de l'église, tout ce qu'on remarque d'un peu ancien dans ce lieu : aussi n'ai-je fait, en quelque sorte, que le traverser.

Cordes-Tolosanes, situé sur la rive gauche de la Garonne, conserve des traces d'une plus grande ancienneté. En latin, le nom de ce lieu est *Concordia-Tolosana* : des restes d'aqueducs, des vases, des médailles, indiquent qu'il existait lorsque les Romains étaient maîtres des Gaules. L'Abbaye de Belleperche (1), qui est peu éloignée de Cordes, est bien connue dans les annales religieuses de cette partie de la France. De cet antique Monastère, en passant dans le vallon de la Gimone, et en allant vers Beaumont, j'ai vu, au Pin, des

---

(1) En latin, *Bella-Pertica* : cette Abbaye fut fondée le 3 du mois d'août 1143.

Tumuli, que l'on pourrait attribuer aux Gaulois, mais qui, peut-être, sont l'ouvrage des Romains.

De Beaumont, en passant par Saint-Jean-de-Coquessac, j'ai dirigé mes pas vers Grandselve, lieu où existait une des plus anciennes Abbayes de la contrée; mais on ne retrouve plus que la place où elle subsista long-temps : ses fondemens ont été arrachés, et ses débris dispersés au loin.

Celle de Mas-Garnier (1), ou de Saint-Pierre-de-La-Cour, détruite plusieurs fois par les Calvinistes, n'a laissé, comme celle de Grandselve, que quelques souvenirs historiques. J'ai acquis dans cette course les débris d'un manuscrit de l'Iliade qui doit avoir plus de cinq cents ans, et quelques objets précieux qui étaient conservés à Grandselve. On a trop oublié les services rendus aux sciences par les Possesseurs de ces antiques et riches Monastères. Vous savez que j'ai toujours regretté les ordres monastiques qui n'avaient montré d'autre ambition que celle de répandre les bienfaits de la morale et des lettres; ils ont conservé, en effet, pour le temps où nous vivons, et pour tous les siècles, les chef-d'œuvres de la vénérable antiquité. C'est dans les cloîtres de leurs Monastères, sous ces colonnades élégantes, dont nous admirons encore la grâce et la légéreté, que de pieux Cénobites ont, pendant sept siècles, expliqué Aristote et l'immortel Homère. On savait unir, dans ces demeures tranquilles, au zèle le plus pur pour la religion, l'amour de tout ce qui ennoblit l'homme et agrandit la pensée. Salut, augustes ruines des monumens élevés par les enfans de Saint Benoît ! Je n'ai pu vous contempler sans verser des larmes. Sur ces débris amoncelés, sur ces voûtes écrasées, j'ai cru voir planer les ombres de vos anciens et paisibles habitans; j'ai cru les voir encore, comme dans les jours de leurs

(1) *Mansus-Granesii, vel Mansus-Garnesii; alias Sanctus-Petrus de Curte.*

travaux, instruire et consoler les peuples, et déposer les trophées de l'érudition et de la science au pied de l'arbre de la croix !

En passant sur la rive droite du fleuve qui sillonne la vallée où existe le bourg de Mas-Garnier, on parvient, en moins de deux heures de temps, sous les murs de la petite ville de Grizolles, et l'on traverse les villages de Dieu-Pantale et de Bessens : le premier a une église ancienne, et dont le sanctuaire a été bâti à une époque antérieure à celle où l'on a adopté cette sorte d'architecture que les uns attribuent aux Arabes, et les autres aux peuples du Nord. Une route antique, qui, de Toulouse, se dirigeait vers Moissac et Agen, coupe le territoire de Bessens. L'église de ce lieu était adossée à un tertre ou mamelon considérable, et que l'on devait d'autant plus remarquer, qu'il n'y avait aucun mouvement de terrain dans la plaine où le village est bâti : c'était, sans doute, un *Tumulus*. Il est déjà fait mention de ce lieu dans un acte daté de la 7.e année du règne de Thierry.

Grizolles est aussi sur le bord de la route antique dont je viens de parler. Plusieurs *Tumuli* existent dans le voisinage ; on en remarque un à Parthanaïs, près de Castelnau-de-Stretefonds, et un autre à Canals. Placée entre ces monumens, la ville de Grizolles ne conserve point cependant des objets qui annoncent une grande ancienneté ; mais elle subsistait avec quelque éclat vers la fin du treizième siècle. Son église a été bâtie pendant le quatorzième. Les habitans de Grizolles n'embrassèrent point le parti de la ligue, ou l'abandonnèrent bientôt. En 1595, le duc de Vantadour ayant congédié l'armée royale qu'il commandait dans le Languedoc, Joyeuse, chef des Ligueurs de Toulouse, appela près de lui les compagnies de Gendarmes de Villars et de Montpezat, et se mit en campagne. Il attaqua, d'abord, Grizolles : Fénélon, l'un

des aïeux de l'immortel Auteur de Télémaque, en était gouverneur ; il voulut résister, mais il fut pris sur la brèche, et pendu par les ordres du duc de Joyeuse, de cet être équivoque,

Qui prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Les Ligueurs pillèrent Grizolles ; mais, située dans une contrée fertile, cette ville répara bientôt ses pertes, et depuis elle a joui d'unc grande prospérité.

L'intérieur de l'église n'offre rien de remarquable ; le portail seul paraît digne d'une description particulière : il est de forme ogive ; les dix arcs dont il est composé sont en brique ; un arc extérieur, qui sert d'encadrement, est en pierre, et recouvert de sculptures : huit colonnes, en marbre des Pyrénées, décorent ce portail, et supportent des chapiteaux sur lesquels on a représenté quelques sujets tirés de l'Histoire-Sainte, et plusieurs compositions allégoriques ; on y voit l'Annonciation, l'Adoration des Mages, la Circoncision, la Fuite en Egypte, le Baptême de Jesus-Christ, Jesus-Christ ressuscité, et l'une des saintes Femmes ; Saint Pierre et Saint Paul, Saint Martin donnant une partie de son manteau à un pauvre ; le même, placé entre deux acolytes, et le martyre d'un Saint. Un autre bas-relief représente un sujet qui se trouve répété sur beaucoup de Monumens chrétiens, et que l'on voit sur quelques autres que l'on a découverts en Egypte, un bon et un mauvais Génie (selon nous, un Ange et un Démon) pesant les ames de ceux qui ne sont plus. Le poids des bonnes actions l'emporte-t-il ? le Génie du bien s'empare de l'ame du juste, et lui indique la route des demeures célestes ; mais l'ame a-t-elle été souillée par le crime ? le Génie du mal, le Démon, en devient le maître, et la précipite dans les régions infernales. Dans mes Mémoires pour servir au *Monas-*

ticum Gallicanum, j'ai donné le dessin d'un chapiteau conservé dans la galerie d'Antiquités du Musée de Toulouse, et qui a les plus grands rapports avec celui de Grizolles. On y voit, en effet, Saint Michel pesant dans une balance les bonnes et mauvaises actions d'une ame : on remarque qu'elle est réprouvée ; déjà *ses pieds* sont devenus crochus, et derrière elle un Démon étend un rouleau sur lequel on lit : IN IGNEM ÆTERNUM. Ces images psycostasiques sont imitées en entier de celles que l'on remarque encore sur plusieurs *papyrus* découverts dans les sarcophages de Thèbes.

Grizolles, nommée anciennement *Ecclesiola*, est bâtie dans une vaste plaine que terminent au loin des coteaux qui s'étendent vers Montech, Montauban et Fronton. La plus grande activité y règne dans les travaux agricoles ; j'y ai vu des laboureurs portant encore des lambeaux de ces uniformes qui rappellent la vieille armée française, et des bergers conduisant des troupeaux nombreux. A l'aspect du plus heureux mélange de champs et de prairies ; en considérant ces laboureurs, naguère soldats intrépides, et ces tranquilles pasteurs, je me suis rappelé de ces vers que vous savez bien être une imitation du latin de Vanière, de ce jésuite qui marcha, non sans gloire, sur les traces de Virgile, et dont le *Prædium Rusticum*, écrit à Toulouse, est l'un des meilleurs ouvrages composés pendant le 18.e siècle :

Si les pores visqueux de la plus forte terre
Du ciel, avec lenteur, boivent l'eau tributaire,
Dans leur lit desséché, vers la fin du printemps,
Le taureau vigoureux déchirera ces champs.
Lorsque l'herbe ennemie en sa cosse perfide
Couve encore le venin de sa graine homicide,
Qu'il tourmente la plaine et croise ses travaux ;

Point de trace uniforme au penchant des coteaux ;
Je veux que le sillon, variant leur surface,
A replis tortueux remonte et s'entrelace.
Mais du cultivateur rapprochons le berger.
Par le même intérêt leur goût semble étranger :
L'un évite les lieux où règne la verdure ;
L'autre, pour ses brebis recherchant la pâture,
Fuit les plants hérissés d'arbustes épineux :
Le travail les unit en séparant leurs vœux.
Celui-ci, le premier, fend le sein de la terre ;
L'autre à son tour lui porte un engrais salutaire :
Le troupeau donne au champ des sucs toujours féconds ;
Le champ pour les troupeaux reproduit les gazons :
De ces tributs communs rompre l'intelligence,
Du bercail et des champs c'est flétrir l'espérance.
Rome, jadis la gloire et l'effroi des humains,
Tu vis tes proconsuls cultiver de leurs mains
Le sol dont leur audace avait fait la conquête.
Que de fois ton sénat, prévoyant la tempête,
Au milieu des guérets choisit tes Dictateurs !
Mais l'étranger dompté, ces modestes vainqueurs,
Déposant des faisceaux la pompe et l'esclavage,
Revenaient sillonner leur modeste héritage ;
D'orgueil et de plaisir le taureau mugissant
Courbait à leur aspect un front obéissant,
Et d'un soc couronné les terres triomphantes
Joignaient à ces lauriers l'or des gerbes flottantes.
Mais les fastes sacrés et ceux de nos aïeux
Conservent du berger les titres précieux.
Loin d'entr'ouvrir les flancs de la glèbe rebelle,
Pour lui redemander une moisson nouvelle,
Dans les champs paternels on gardait les troupeaux ;
L'enfant même des Rois ennoblit ces travaux,
Et la simple houlette était l'apprentissage
Du sceptre qu'il devait porter dans un autre âge.
Sur les faibles brebis, régnant avec douceur,
Il préparait déjà l'empire du bonheur.

Ainsi que les toisons respectant la substance
Des hommes rassemblés sous son obéissance.....

Quelques peuples épars possédaient l'univers :
Les bergers répandus en d'immenses déserts
Sous un pur horizon coulaient des jours tranquilles ;
Sans borner leurs loisirs aux recherches utiles
Qu'éxigent du bercail les tendres nourrissons,
Et l'herbe qui récèle ou dompte les poisons,
Leur esprit curieux, par une heureuse audace,
Des mondes étoilés interrogea l'espace ;
Remarqua le premier le cours silencieux
Des globes balancés sous la voûte des cieux.....

Pompignan n'est qu'à environ un kilomètre de Grizolles : ce lieu rappelle le nom et les travaux d'un grand poète et d'un homme vertueux. L'immense fortune de Le Franc de Pompignan fut, en quelque sorte, l'apanage des pauvres pendant sa vie, et à sa mort il leur laissa des institutions utiles qui doivent honorer à jamais son souvenir. Attaqué sans pudeur par des pamphletaires, qui voulurent imiter le plus fécond et le plus spirituel des écrivains français du 18.e siècle, il a entendu les vrais sages de cette époque blâmer ses ennemis, et répéter pour lui la belle strophe qu'il a consacrée à venger J.-B. Rousseau des calomnies de ses persécuteurs :

Le Nil a vu, sur ses rivages,
De noirs habitans des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'Astre éclatant de l'univers :
Cris impuissans, fureurs bizarres !
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrens de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Le château de Pompignan, construit avec magnificence, est encore habité par le petit-fils de l'auteur de Didon. La route Romaine dont j'ai déjà parlé, et qui se divise en deux parties au-delà de Grizolles, pour jeter une branche vers *Divona*, ou Cahors, traverse du Sud à l'Ouest le territoire de Pompignan. Ce bourg ne présente point d'autres objets antiques, et j'ai dû le quitter pour me rapprocher de Montauban.

Vous connaissez l'origine de cette riche cité. Les moines de l'Abbaye de Saint-Théodard étaient seigneurs du territoire où elle existe maintenant, et ces bons pères exerçaient les vexations les plus étranges sur leurs vassaux : on a cru qu'ils avaient fait naître le proverbe, *mener la nouvelle mariée au Moustier*; on exprime même, en latin, le droit qu'ils exigeaient des jeunes épouses par un terme que l'on ne saurait traduire en français : « reste de l'ancienne barbarie, dit » Cathala-Coture, ce droit était aussi déshonorant pour ceux » qui l'exigeaient, que pour ceux qui y étaient assujettis ».

L'Abbaye de Saint-Théodard portait d'abord le nom de *Montauriol*, qui était celui de la montagne sur laquelle elle fut bâtie. Le bourg de *Podium Aureoli*, ou *Mons Aureolus*, prit le nom de *Montalba* ou de *Mons Albanus*, après 1144, époque où Alphonse, comte de Toulouse, concéda des terrains à ceux qui voudraient habiter la nouvelle ville. Dans le langage du pays, *Alba* signifie un Saule, et comme la petite montagne où la ville s'élevait avait beaucoup d'arbres de cette espèce, on lui donna le nom de *Montalba* ou de *Montauban*, qu'elle porte encore aujourd'hui.

L'Abbé de Montauriol ne vit qu'avec peine ses sujets peupler la cité bâtie par le Comte de Toulouse : il n'avait point de soldats à opposer à ce Prince; mais l'autorité papale pouvait le faire triompher ; Eugène III reçut la plainte que l'abbé

Amelin lui présenta, et chargea l'Archevêque de Narbonne et l'Évêque de Toulouse de poursuivre vivement le Comte. Il ordonna, de plus, que, dans le cas où Raymond refuserait de restituer à l'Abbé, et *ses Vassaux, et ses Donats*, qui formaient la plus grande partie de la population de la nouvelle ville, celle de Toulouse serait mise en *interdit*, avec défense d'y administrer d'autres sacremens que le baptême et la pénitence, et en cas de nécessité urgente seulement; « c'est-à-» dire, que les Toulousains devaient être punis du prétendu » crime de leur Maître, dit un auteur, parce que celui-ci » avait bâti une ville pour recevoir des malheureux échappés » à la tyrannie et aux vexations atroces de quelques moines ».

La démarche de l'abbé Amelin obtint un plein succès, et le Comte de Toulouse fut forcé de céder la moitié de la souveraineté, des rentes et des droits de Montauban, ainsi que de Villemade, de toutes les terres et seigneuries qu'il possédait entre les rivières du Tarn et de l'Aveyron, avec la moitié de ces rivières, des ports et des passages, et de toutes les églises qui y seraient bâties à l'avenir. Ainsi, les moines de Saint-Théodard, en perdant quelques droits odieux, acquirent un plus grand nombre de sujets que ceux qui avaient été se réfugier à Montauban, et leurs revenus furent, en quelque sorte, triplés par la concession que la crainte arracha au comte Raymond V. Plus tard, ils voulurent profiter des malheurs de la noble Maison de Toulouse, afin d'obtenir l'entière possession de la ville de Montauban, ils essayèrent même d'y introduire les soldats de Montfort; mais les habitans demeurèrent fidèles à leur Comte, et l'abbé Azémar, qui était à la tête du complot, fut traîné dans les prisons de Toulouse. Néanmoins, dans la suite, Raymond VI fut obligé de livrer Montauban au Légat chargé des ordres du Pape : Montfort

remplit.

remplit aussitôt la ville de ses soldats, et les Montalbanais ne recouvrèrent leur liberté qu'après la mort de l'usurpateur.

Jean XXII érigea l'Abbaye de Saint-Théodard en Evêché, et la réunit à Montauban.

Lorsque le Quercy fut soumis aux Anglais, Montauban ne voulut reconnaître l'autorité du Prince de Galles qu'après que ses magistrats eurent reçu à ce sujet un ordre exprès du Roi de France. Ses portes venaient à peine d'être ouvertes à l'étranger, que Jean Chandos y mit une garnison de 500 lances. Bientôt la tyrannie étrangère excita l'indignation générale : soixante villes du Quercy se soulevèrent à la fois ; le Prince jeta en vain un nombreux corps de troupes dans Montauban, ses soldats furent chassés ; et dans la suite les Anglais n'osèrent qu'en tremblant approcher de cette ville. Ils en connaissaient l'importance, et construisirent quatorze forts dans le voisinage pour l'affamer et la bloquer entièrement. Une nuit même ils s'introduisirent dans la ville, et massacrèrent une partie des habitans ; mais les autres vengèrent la mort de leurs concitoyens, et tous les ennemis furent passés au fil de l'épée. Depuis cette époque jusqu'au commencement des guerres religieuses du 16.e siècle, l'histoire de Montauban n'offre aucun trait remarquable ; mais alors cette ville acquiert une grande importance. Le Calvinisme y fut introduit par les soins de l'amiral de Coligny : presque tous les habitans embrassèrent les nouvelles opinions ; ils s'emparèrent à main armée de plusieurs églises ; les religieuses furent chassées de leurs maisons, et éprouvèrent les traitemens les plus indignes. Bientôt Montauban devint la ville principale des Protestans dans cette partie de la France. Montluc voulut l'effrayer, en déployant autour de ses murailles tout l'appareil d'un siège ; mais il fut obligé de se retirer sans avoir obtenu aucun succès : Terride ne fut pas plus heureux. Des fortifications

redoutables entourèrent bientôt les parties les plus faibles de la ville, et quelques-uns de ses faubourgs; on croit que les ouvrages qui défendaient celui de Ville-Bourbon avaient été tracés par Henri IV lui-même: il est assuré que le fameux Duplessis-Mornay perfectionna le système de défense de cette place.

Un collège, sous le titre *d'Académie*, fut bâti à Montauban, pour instruire les jeunes gens dans les principes du Calvinisme: ce collège subsista long-temps avec gloire, et il en est sorti plusieurs Ministres qui se sont distingués dans la prédication.

Après la mort de Henri IV, Montauban, qui était l'une des *Places de sureté* des Protestans, affecta souvent une entière indépendance. En 1621 elle entra dans la révolte générale des Calvinistes. Le comte d'Orval, fils du duc de Sully, eut le commandement des Montalbanais. Des retranchemens furent élevés au-delà de l'enceinte fortifiée. Le maréchal de Themines, qui s'était avancé jusqu'au moulin de Sapiac, non loin de la ville, fut repoussé avec perte; bientôt après le duc de Mayenne eut le même sort. Cependant Albias cédait aux armes de ce général, Négrepelisse et Caussade se soumettaient à l'armée catholique, et Bruniquel, livré par trahison, recevait les troupes royales. Montauban était de plus en plus resserré; enfin, Louis XIII s'avança vers la ville, qui fut investie de trois côtés le 19 août 1621. Tout ce que la cour avait de guerriers illustres vint prendre part à ce siège: le marquis de Themines, le duc de Mayenne, les maréchaux de Saint-Geran et de Lesdiguières, prirent leurs quartiers en face des points qui devaient être attaqués. Aucun siège n'avait, depuis le commencement des guerres de religion, signalé avec autant de force le courage et le fanatisme des Protestans: leur plus redoutable ennemi, le duc de Mayenne, fut tué en attaquant

le quartier du Moustier. Dans tous les combats, dans tous les assauts, les Montalbanais furent vainqueurs; les femmes mêmes prirent les armes, se formèrent en corps régulier, et combattirent sur les remparts. Enfin le 7 novembre l'armée royale se retira, humiliée, affaiblie, tandis que, dans les temples, les Ministres annonçaient aux Montalbanais qu'ils devaient à leurs prières, et à la protection visible du ciel, l'honneur d'avoir repoussé les troupes nombreuses que leur Souverain conduisait en personne.

Ce que la force n'avait pu opérer fut obtenu par l'adresse. Après la levée du siège, les Montalbanais se répandirent dans la campagne, et portèrent la terreur dans tout le Quercy: ils prirent et saccagèrent plusieurs petites villes; mais ces combats les affaiblirent, et lorsqu'après la signature du traité de paix ils examinèrent les ressources qui leur restaient, les plus sages d'entr'eux soutinrent qu'il fallait à l'avenir renoncer à cette ardeur belliqueuse qui les avait trop long-temps animés. La seconde guerre les trouva, en effet, peu disposés à y prendre part. Richelieu avait gagné plusieurs des habitans, et ce fut en vain que la ville jura une nouvelle union avec la Rochelle: la soumission de celle-ci entraîna la ruine du parti; Montauban imita cet exemple, Richelieu en prit possession, et les fortifications furent démolies.

Placée sous un beau ciel, baignée par un fleuve navigable, environnée de campagnes fertiles, la ville de Montauban est devenue une place de commerce assez importante, et sa prospérité s'accroîtra, sans doute, lorsque le Canal du Midi sera prolongé jusques sous ses murs. Les fauxbourgs sont remarquables par leur étendue et leur beauté; de nombreuses manufactures y sont établies. Parmi ces fauxbourgs on distingue, sur-tout, celui de *Ville-Bourbon*, qui, dit-on, a été en partie bâti par les Protestans chassés de Toulouse, en

*

1562. L'intérieur de la ville n'offre d'autre objet remarquable que la Place royale, environnée de doubles portiques, mais dont l'architecture n'a rien d'imposant : la cathédrale est un assez bel édifice. Ce fut sous l'administration de l'intendant Pajot, c'est-à-dire, vers 1739, que la construction en fut terminée par l'architecte Larroque, qui abandonna le plan d'abord conçu d'élever un clocher sur la coupole du milieu de l'église, et qui remplaça cette tour par deux campanilles placées des deux côtés du frontispice, et surmontées d'une boule dorée. L'église a la forme d'une croix grecque de 87 mètres de long sur 38 de large : vingt piliers en pierre de taille, ornés de pilastres d'ordre dorique, et ayant 14 mètres d'élévation, supportent une voûte en stuc de 25 mètres de haut au-dessus du pavé; seize grandes arcades, surmontées de vitraux, établissent des communications entre la nef et les bas-côtés, qui sont bordés de chapelles en enfoncement vis-à-vis chaque arcade; l'autel est isolé, et placé entre le chœur et la nef, sous la coupole, où aboutissent les quatre branches de la croix. On entre dans l'église par trois portes d'un assez bon style (1). Un perron en pierre, composé de onze marches, règne sur toute la façade. La porte principale est ornée de deux colonnes d'ordre dorique isolées et accouplées de chaque côté; les deux autres portes, plus petites, sont accompagnées de pilastres du même ordre, avec des niches dans les entre-deux. Sur ce premier ordre il s'en élève un second qui est ionique, et de la largeur seulement de la grande nef : il est composé de deux pilastres accouplés aussi de chaque côté du grand vitrail. Au devant des pilastres, et à l'aplomb des colonnes, sont placés les quatre Evangélistes. Ces

(1) Deux autres portes moins remarquables ont été pratiquées dans les faces latérales de l'édifice.

statues, qui ont environ 3 mètres 50 centimètres de hauteur, sur un socle de deux, ont été sculptées par Arcis, artiste Toulousain, membre de l'académie de Paris. L'entre-deux des pilastres est orné de trophées d'église en bas-relief; au-dessus de l'entablement est un fronton surmonté par une croix placée entre les statues de la Religion et de l'Espérance, assises sur la corniche rampante, et couchées sur le côté. Les petits clochers ou campanilles accompagnent ce second ordre.

Les troubles du 16.e siècle ont fait disparaître les anciens monumens religieux qui existaient dans Montauban, ainsi mes recherches ne pouvaient y produire aucun résultat. La bibliothèque publique ne contient point de manuscrits importans, et n'a pas de livres rares. On a établi dans l'hôtel-de-ville une école pour l'enseignement des arts dépendans du dessin, et cette institution utile possède une suite assez remarquable de figures moulées sur l'antique : l'un de nos meilleurs peintres, M.r Ingres, est né à Montauban, et les succès qu'il a obtenus doivent exciter ses compatriotes à parcourir la carrière où il s'est illustré.

Montauban a été le berceau de quelques hommes qui ont joui d'une assez grande réputation. Antoine de Garrissolles, ministre de l'évangile, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue celui qui est intitulé : *De imputatione primi peccati Adæ*. Son poëme latin sur les victoires de Gustave-Adolphe est peut-être trop peu connu. André Martel, bel esprit et prédicateur distingué, fut encore plus estimable par ses sentimens patriotiques que par ses talens. A l'époque où Louis XIV voulut, par la force, réunir tous ses sujets dans une même croyance, André Martel refusa un asile dans la Hollande, qui paraissait disposée à entrer en guerre avec la France; il résista aux instances les plus vives, et ne voulut point devoir sa sécurité aux ennemis de son Souverain. Théo-

dore de Rieuxpeyroux a laissé plusieurs tragédies : l'une d'elles, *Clytemnestre*, a joui pendant long-temps d'un grand succès. Cahuzac, qui n'est plus connu, obtint quelque réputation pendant le 18.e siècle : ses tragédies de *Pharamond*, de *Warwick*, et sa comédie de *Zenéide*, eurent des succès au théâtre ; son *Traité de la danse* a été plusieurs fois réimprimé. J'ai déjà parlé de Le Franc de Pompignan, et le nom de cet écrivain suffit à son éloge. Il y avait avant la révolution une Académie de belles-lettres à Montauban : elle fut instituée en 1744 ; M. de Verthamon, évêque de cette ville, y fonda un prix de la valeur de 250 livres, destiné à un discours dont le sujet devait être relatif à quelque point de morale tiré des Livres-Saints. La conduite généreuse du Prélat fut critiquée par des hommes qui regrettaient les siècles d'ignorance, et M. de Verthamon fut, en quelque sorte, obligé de justifier sa conduite dans un discours que nous avons encore : « la » corruption, disait l'Evêque de Montauban, a son principe » dans l'ignorance, et la vertu dans les lumières. Il n'appar» tient qu'à l'homme instruit d'épurer dans sa raison, comme » dans un creuset, toutes les parties de la morale, d'embrasser » sans confusion et sans trouble ces deux extrémités de la » chaîne immense de nos devoirs, de ne jamais perdre de vue » ce fil heureux, la conformité avec l'ordre qui conduit » l'homme dans le labyrinthe de ses obligations. Ce sont les » lettres qui répandent cette aménité et cette douceur devant » lesquelles fuient les vices qui dégradent l'humanité. Aussi » les siècles de la littérature ont-ils toujours été les siècles » des mœurs. Que ne doit-on pas attendre d'un corps littéraire » dont les palmes honorables ne seront décernées qu'au seul » génie consacré à développer les lois de la morale, puisées » dans les sources mêmes de la religion » ?

Vous savez, mon cher Ami, que l'Académie de Montauban

n'existe plus ; elle a été remplacée par une Société libre, qui distribue des prix chaque année.

Le lieu de *Cos*, situé sur la route qui conduisait à *Divona* ou Cahors, n'est pas différent de la station nommée *Cosa*, qui est indiquée sur cette voie dans l'itinéraire d'Antonin. De longs fragmens de l'ancien chemin y subsistent encore : dans le voisinage est une plaine nommée de Sainte-Rufine, et où, selon la tradition, il y aurait eu autrefois une ville nommée *Hispalia*. Cathala-Coture dit que cette tradition consacre une erreur ; mais il avoue qu'on remarque dans cette plaine les traces de plusieurs rues et de quelques édifices ; qu'on y trouve des fondemens de murs, des puits, beaucoup de médailles du Haut-Empire, des urnes et des lampes sépulcrales. Je viens d'y découvrir une belle tête en marbre blanc, quelques médailles, et beaucoup de ces petits cubes en marbre dont les mosaïques étaient composées. C'est à peu près tout ce que les environs de Montauban offrent d'antique. Les fertiles campagnes qui entourent cette ville ont trop souvent été ravagées, pour qu'il y subsiste encore quelques monumens du Moyen-Âge. Le fanatisme a tout détruit.

A l'Ouest de Montauban existe le petit bourg de Montech, placé sur un point un peu élevé, et que plusieurs écrivains nomment *Mons-Ætius* en latin, parce que, suivant ces auteurs, il devrait sa fondation à un Romain appelé *Ætius*. Cette opinion n'étant fondée sur aucune preuve, n'est pas susceptible de discussion ; on doit n'y voir que le désir d'assigner une ancienne origine à cette bourgade.

Montech portait le titre de *Château* en 1228. A cette époque, le comte *Raymond VII*, assiégeant Castel-Sarrasin, avait jeté une forte garnison dans Montech. *Humbert de Beaujeu*, s'avançant au secours de la place, à la tête d'une armée française, attaqua Montech. Il força ce château après

quelques jours de siège, et y fit prisonniers *Othon de Terride*, de la maison de l'Ile-Jourdain, *Othon de Linières*, et quelques autres Chevaliers. Montech fut possédé par les Anglais lorsque ceux-ci étendirent leur domination sur la Guienne. En 1561, les Protestans de Montauban ayant chassé tous les Catholiques de cette ville, pillé et brûlé les monastères et les églises, les chanoines de la cathédrale furent s'établir à Villemur, et ceux de la collégiale à Montech. La garnison catholique postée dans cette ville faisait des courses jusqu'aux portes de Montauban, enlevait les blés et les bestiaux, et gênait extrêmement les communications avec l'Agenais. Ces motifs engagèrent les Protestans à en faire le siège, et au mois de mai 1569 ils investirent la place avec une armée de six mille hommes de pied et de six cents chevaux. Les assiégés se défendirent avec la plus grande valeur, et les assaillans firent peu de progrès. « Piqué de cette résistance, le baron d'Arpajon prit un bonnet » blanc, pour n'être pas connu, et s'étant posté derrière la » muraille d'un jardin, il fit tenter un assaut »; mais il fut tué d'un coup d'arquebuse, et sa mort ayant porté le découragement dans l'armée, elle leva le siège.

A l'exception de quelques restes de fossés, on ne voit presque plus de traces des fortifications de Montech. C'est dans cette ville que naquit, en 1754, *Dominique-Catherine Pérignon*, que sa valeur et ses talens militaires élevèrent au grade de maréchal de France, et qui mourut à Paris le 25 décembre 1818.

La forêt de Montech, où l'on a retrouvé autrefois dans plusieurs *Tumuli* des médailles Gauloises, est remarquable par son étendue. C'est à une petite distance de Montech qu'existe le bourg des Catalens, qu'environnent encore quelques débris pittoresques d'anciennes fortifications.

La grande route passe à peu de distance des Catalens, et

je l'ai suivie jusqu'au-delà de Saint-Martin de Belle-Casse, en traversant Saint-Porquier, lieu dont le sceau, ou les armes, offrent l'image de cet animal immonde que la loi de Moyse a proscrit. Au-delà est la Ville-Dieu, ancienne maison des Templiers, et qui devint depuis une commanderie de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; je voulais y rechercher quelques traces de cette Milice célèbre, proscrite avec tant d'éclat par l'autorité royale et religieuse, et qui a laissé de si grands souvenirs. Baudouin, qui trahit le Comte de Toulouse, son frère, et qui depuis reçut le prix de sa félonie à Montauban, fut enterré dans le couvent de Ville-Dieu. Dans le 17.e siècle, les Montalbanais attaquèrent le château et le bourg de ce nom: le Commandeur de la Tourrete y avait mis une garnison de cinquante hommes; mais la place fut emportée de vive force, malgré la résistance de ses défenseurs: on y mit le feu, et pendant long-temps la commanderie de Ville-Dieu n'offrit aux regards que des monceaux de cendres et des débris. Un ou deux chapiteaux, provenant, sans doute, de l'ancien cloître, sont les seuls objets un peu anciens que l'on remarque dans ce lieu.

LETTRE III.

Château de Piquecos, Molières, Mirabel, Montpezat; Apostasie de l'évêque Jean de Lettes; Caussade, Bioule; Destruction de Négrepelisse; Montricoux; Monumens de la forêt du Breton; Bruniquel, Montclar.

Montricoux, 14 avril 182[illegible].

En quittant la capitale du département de Tarn-et-Garonne, j'ai été visiter le château de Piquecos, situé non loin de l'Aveyron, et près duquel on remarque encore deux *Tumuli*: c'est dans cette habitation que Louis XIII avait établi sa demeure pendant le siège de Montauban; là, le connétable de Luynes essayait de rassurer le Monarque sur le peu de succès d'une opération entreprise légérement, et dont les résultats devaient compromettre la réputation des armes royales, et relever les espérances des Protestans. De Piquecos j'ai dirigé ma course vers Molières, en passant à Camarel et à Puycornet.

On savait, depuis les recherches de *Dominici* et de *Fouillac*, et aussi par l'histoire du Quercy (1), que l'on découvrait quelquefois à Molières, nommé en latin *Molieriæ*, *Molieriarum*, des médailles en or, en argent et en bronze; ce

(1) Discours préliminaire, pag. 17.

qui semble indiquer que l'origine de cette ville remonte à une époque très-reculée. On m'en a offert quelques-unes qui venaient d'être trouvées dans le territoire de cette commune. *Alphonse*, comte de Poitiers et de Toulouse, accorda des *Coutumes* aux habitans : l'exemplaire qui reste encore de cette charte étant mutilé, la partie où se trouvait la date n'existe plus. *Alphonse* succéda à *Raymond VII*, le 27 septembre 1249; mais il ne prit possession de ses états qu'en 1250, il mourut le 21 août 1271 ; c'est donc entre ces deux dernières époques qu'il octroya la charte qui nous occupe : cet acte, écrit en Langue Romane, commence ainsi :

Alfons, filh del Rey de Fransa, comte de Peyties e de Tolosa, als univers las presens lettras regaidadors, salut en nostre Senhor : sapion que nos als habitans de la villa nostra de Molieras, de la diocesa de Caortz, dins lo dex e terminis de la dicha Vila antrejam libertat e costumas dejots escrichats (1).

Par le premier article, *Alphonse* renonce, tant pour lui que pour ses successeurs, à toute taille, queste ou albergue dans la ville de Molières, et il fait défense de recevoir aucune chose des habitans du lieu, à moins qu'ils ne le veuillent donner de bon gré (2); dans le second, *Alphonse* permet aux habitans de Molières, et à ceux qui le deviendront, de vendre,

---

(1) « Alphonse, fils du Roi de France, comte de Poitiers et de Toulouse, à tous ceux qui verront les présentes lettres, salut en notre Seigneur : que l'on sache que nous avons octroyé aux habitans de notre ville de Molières, du diocèse de Cahors, dans la banlieue et les bornes de cette ville, les libertés et coutumes ci-dessous écrites ».

(2) Que per nos e per nostres successors no sia facha en la dicha Vila tailha, o questa, o alberga, ni prendre aqui dengun do, si no que de grat nos volguesso donar los digs habitadors.

donner, et aliéner leurs biens meubles et immeubles comme ils le trouveront convenable (1) : par un autre article le Comte leur accorde la faculté de marier leurs filles à qui ils voudront, et celle de faire entrer leurs fils dans les Saints Ordres (2) ; dans les suivans, *Alphonse* concède à ses sujets de Molières le droit de prendre du bois de construction dans ses forêts, et des pierres dans ses carrières, pour bâtir des habitations; il ordonne de ne point saisir les biens des citoyens, à moins qu'ils n'aient commis des crimes; il défend à son Sénéchal et à son Bayle de citer à leur tribunal, hors de la ville, aucune personne de Molières, à moins que ces officiers ne fussent empêchés de venir rendre la justice dans ce lieu ; il fixe la manière de conserver les biens aux héritiers de ceux qui viendront à mourir sans avoir testé; il déclare qu'aucun habitant accusé d'un crime ne saurait être contraint de se justifier en combattant le dénonciateur, et que celui-ci ne pourra le forcer à combattre ; et il ajoute, que par le refus de le faire l'accusé ne sera pas convaincu, mais que l'accusateur devra chercher à prouver le crime, soit par témoins, soit par d'autres voies légales (3). Il y a dix-huit autres articles dans ce qui nous reste

---

(1) Quels habitans de la dicha Vila e que de aychi avan hy habitaran puesco vendre, donar e alienar trastots lors bes mobles e no mobles aqui ou els se volran en aychi.....

(2) Quels habitans de la Vila puesco lors filhas liberalmen et franquamen a qui ont se volran maridar, e lors filhs als Ordres de Cleritat permovre e aordenar.

(3) Que degun habitan de la Vila de qualque crim sia acuzat, o per aotre apelat, no sia tengut delh purgar o defendre en batailha, ni lo puesco costrenge a batailhar ; el quas que o refude, ni per aicho no sera convenqut.... Mes que l'apelant sel vol prohe lo crim del qual lo vol acuzar per testimonis o per autras proanssas legadas, vista la forma de drech aquela cort silh es vist fazedor prossedisqua contra aquel acuzat seguon la qualitat del crim.

de cet acte ; et presque tous ces articles peuvent servir à faire connaître les droits excessifs que le Souverain exerçait sur ses sujets avant de leur avoir octroyé des Chartes d'affranchissement et des *Coutumes*.

De Molières, où je crois avoir recueilli tout ce que la contrée offre encore de souvenirs, j'ai été à Mirabel. L'origine de ce lieu, dont le nom est *Mirabilis* en latin, est entièrement inconnue; mais les monumens que l'on a découvert, soit dans son enceinte, soit dans le voisinage, indiquent une assez haute antiquité. La Fontaine qui, sous le nom de *Saint-Benech*, existe dans son territoire, et dans laquelle on jette encore des pièces d'argent, est une de ces *Sources Sacrées* auxquelles les Gaulois offraient les métaux les plus précieux. On a trouvé dans le village de *Lamourie* une tête de Venus en bronze doré. Les médailles Romaines ne sont pas rares dans cette partie du Département. Il paraîtrait donc que les *Cadurci* adoraient autrefois la Fontaine de Mirabel, encore révérée aujourd'hui; que les Divinités de Rome furent honorées dans cette petite région, et que le commerce y porta les monnaies chargées des images des Cesars. Un *Tumulus*, situé dans un champ voisin de *Notre-Dame-des-Misères*, à environ trois cents mètres de l'église, recouvre, comme ceux que l'on a découverts dans la Troade, un souterrain qui renferme des ossemens : ces tristes restes sont, peut-être, ceux de quelques Héros, jadis célèbres chez les *Cadurci*, ou de quelques Druides fameux par leur piété.

On retrouve dans le territoire de Mirabel plusieurs routes antiques ou du Moyen-Age : les unes aboutissent, d'un côté, à la voie qui de *Tolosa*, conduisait à *Divona* ou Cahors, et à celle de Montauban à Bordeaux ; les autres vont de Mirabel à Montauban, à Montpezat, à Castelnau, à Molières, à Caussade, à Réalville, à Albias, etc. On a

découvert à Mirabel plusieurs médailles en or de l'empereur *Honorius* ; une autre, de *Constantin*, fut trouvée dans les ruines du fort.

Il paraît qu'à la suite d'une attaque violente le lieu de Mirabel a été presqu'entièrement détruit. Les quartiers formés par les maisons sont encore indiqués par des voies couvertes de briques et d'autres matériaux : on ne saurait fouiller dans cette partie du territoire sans retrouver des ruines.

Lorsque le Quercy eut des états particuliers, qui durent s'assembler tous les ans, il fut divisé en quatre *Villes principales*, quatre *Châtellenies*, et dix-huit *Villes basses* : Mirabel fut la première de celles-ci. Après le malheureux combat où le roi Jean fut fait prisonnier, la France céda aux Anglais, avec la souveraineté de la Guienne, plusieurs provinces voisines, et particulièrement le Quercy ; mais la ville de Mirabel, qui avait alors pour seigneur Pierre de Labatut, ne fut pas remise aux éternels ennemis de la France. Dans la suite une petite partie de ses habitans embrassa le Calvinisme, et les Montalbanais y envoyèrent des troupes. L'évêque Jean Desprez en chassa les Religionnaires, ainsi que de plusieurs autres lieux, où il mit garnison.

Ainsi que dans beaucoup d'autres villes, il y avait au centre de Mirabel un *Fort* destiné à recevoir les habitans pendant les jours d'alarmes ; ce *Fort* était flanqué par quatre tours surmontées de créneaux, et percées de meurtrières ; il était entouré de fossés, qui portent encore le nom de *Fossés de la ville*. La porte était du côté du Sud ; l'église, bâtie au milieu du *Fort*, est en partie voûtée, ainsi que plusieurs chapelles ; le clocher, de forme octogone, est très-élevé : on a trouvé quelques tombeaux dans l'église et autour d'elle. Le cimetière est situé au Nord de l'édifice, et entouré par les restes des murs de la forteresse. La tradition nous apprend qu'au

Sud de Mirabel, sur une hauteur qui domine la plaine de Saint-Nazaire, il existait autrefois un château : le plateau où il était situé est encore appelé *le Castel* ; mais on ignore l'origine et le nom de ce château, qui, dit-on, a été détruit pendant les guerres du seizième siècle.

C'est à la même époque que fut renversé un monastère qui existait dans l'enceinte de Mirabel.

Un couvent de religieuses, bâti à l'Ouest du bourg, sur le sommet d'un coteau qu'on appelle le *Lieu du Portal*, a été abattu par les Calvinistes.

Le couvent de *la Garde-Dieu*, sous l'invocation de Saint Bernard, dans le voisinage de Mirabel, méritait toute l'attention des archæologues : il conservait encore des monumens précieux. On remarque des peintures curieuses sur les murs : les vitraux, dont on retrouve encore des fragmens, représentent des scènes tirées des Livres-Saints. Il paraît assuré que le nombre des moines fut autrefois très-considérable à *la Garde-Dieu*, et pour l'exprimer d'une manière générale, on dit que l'on en comptait *mille* dans cette maison religieuse.

L'église de *Notre-Dame-des-Misères* est célèbre dans toute la contrée; et l'on vient même de plusieurs Départemens lointains pour y accomplir des vœux.

Avant la révolution, les différentes paroisses situées dans le territoire de Mirabel, ainsi que celles de Saint-Pierre et de *l'Honor-de-Cos*, se réunissaient dans cette petite ville, et allaient solennellement en procession au couvent de *la Garde-Dieu*, pour remercier le ciel d'avoir préservé ce pays de la peste qui ravagea les contrées voisines. Je sais qu'une froide philosophie peut condamner ces cérémonies touchantes et ces pèlerinages pieux ; mais peut-on voir, sans éprouver de vives émotions, un peuple entier s'avançant vers un temple célèbre,

pour implorer la Divinité, ou pour lui rendre grâces de ses bienfaits ? Si, comme on l'a trop souvent répété, l'*erreur* inventa ou prescrivit ces religieuses pratiques, il faudrait encore la traiter avec bonté, car rien ne mérite autant d'indulgence que l'expression de la faiblesse et l'accent d'une vertueuse gratitude.

Il y avait trois chapelles particulières, ou oratoires, dans Mirabel : l'une portait le nom de Saint Jacques, l'autre celui de Saint Joseph ; la troisième n'est connue que sous celui de *la Capelle* : on trouve près de celle-ci, sur les bords de deux chemins, à l'Ouest, des ossemens et les marques de nombreuses inhumations. Dans le lieu appelé Saint-Jean, au bord d'un ancien chemin, sur un terrain stérile et élevé, existe aussi un assemblage de tombeaux. Ainsi, l'homme qui s'agite un instant au gré de ses folles passions, voit par-tout, dans cette contrée, des marques de l'inévitable terme vers lequel il s'avance : du sein de ces tombeaux, les générations qui ne sont plus lui montrent toute la futilité de ses vains projets, et il sent le besoin de laisser quelques traces de son passage par des talens utiles, et par l'accomplissement de tout ce qui peut honorer sa mémoire.

Montpezat, où j'ai demeuré quelques jours après avoir quitté Mirabel, était enclavé dans le Quercy. Cette petite province fut divisée en *Quercy Noir* et en *Quercy Blanc*; Montpezat était dans cette dernière partie : une charte d'affranchissement, accordée par un Seigneur de ce lieu, est datée en ces termes : *actum decimo septimo januarii, anno Domini Incarnationis millesimo ducentesimo, in loco Montispezati, diocesis Caturcensis, in regione albâ.*

L'origine de Montpezat est entièrement inconnue, et les monumens que l'on y voit n'annoncent pas une haute antiquité. L'histoire commence à en faire mention vers la seconde moitié du douzième siècle : à cette époque, Montpezat avait le titre

de

de Châtellenie, et dépendait des Comtes de Toulouse. Raymond V, l'un d'entr'eux, donna en fief les châteaux de Montclar et de Montpezat à Arnaud de Montpezat, à Bertrand, son frère, et à B. de Villemur, leur beau-frère, au nom de leur sœur, femme de ce dernier (1) : cette donation eut lieu le premier avril 1176. En 1214, Simon de Montfort marcha vers Montpezat, que quelques Chevaliers de l'Agenais, qui lui avaient manqué de fidélité l'année précédente, avaient soustrait à sa domination : ces Chevaliers n'osèrent pas attendre le redoutable Chef des Croisés ; ils prirent la fuite, et Montfort s'étant emparé du château, en fit raser les tours et les habitations (2).

Lorsque les troubles qui désolaient les provinces Méridionales furent entièrement apaisés, on rebâtit le château ou le bourg de Montpezat. Raymond Des Prez, qui vivait en 1286, épousa Bonne de Montpezat, héritière de Gaillard, qui en était Seigneur. Ainsi, la possession de ce lieu passa dans la maison Des Prez, qui a donné de grands hommes à l'Etat et à l'Eglise. Raymond laissa un fils qui portait le même nom, et qui vivait encore en 1330 : celui-ci eut pour héritier Bertrand de Montpezat, Chevalier banneret, qui combattit avec gloire à Crécy, où il fut blessé dangereusement : fait prisonnier ensuite, près d'Auberoche, il paya une très-forte somme pour sa rançon. Bertrand avait épousé Alpasie de Montagu : de ce mariage naquirent, selon plusieurs auteurs, Pierre Des Prez, seigneur de Montagu, mort dans un combat livré aux Anglais, Pierre Des Prez, archevêque d'Aix, et cardinal, Jean Des Prez, évêque de Castres, et Raymond Des

---

(1) Histoire générale du Languedoc, tom. 3, pag. 40 ; Cartul. des Comtes de Toulouse, Mss. de Colb., n.° 1069, pag. 509.

(2) Histoire générale du Languedoc, tom. 3, pag. 263.

Prez, évêque de Clermont, mort en 1340. Antoine Des Prez, seigneur de Montpezat, de Puy-la-Roche et de Picquecos, accompagna Charles VIII en Italie. Il fut blessé pendant cette expédition, et mourut à son retour en France. Il avait épousé la dame de Cortade, dont il eut Pierre Des Prez, seigneur de Montpezat, Jean, évêque de Montauban, Blanche et Jeanne Des Prez. Pierre mourut sans laisser de postérité. Dans son testament, fait l'an 1505, il institua son frère pour héritier, à la charge de livrer la succession au fils aîné de Blanche, leur sœur. Celle-ci avait été unie en 1488 à Antoine de Lettes, seigneur de Puechlicon; elle eut pour enfans Antoine de Lettes, qui devint possesseur de la seigneurie de Montpezat, et Jean de Lettes, abbé de Moissac, et évêque de Montauban, qui abandonna ses bénéfices en 1557, embrassa la Religion réformée, se maria, et fut chercher une retraite à Genève.

Montpezat occupe le sommet d'une colline. Sur un vaste plateau, où l'on ne voit plus maintenant que quelques restes de murs, s'élevait le château des Seigneurs de ce bourg: dans peu d'années on ne verra plus de traces de cet ancien édifice. L'église est dédiée à Saint Martin. La porte est en ogive: deux niches élevées, placées des deux côtés, renfermaient autrefois des statues. La partie supérieure de la tour qui servait de clocher a été démolie pendant la révolution. L'église fut autrefois décorée avec goût, et des tableaux précieux y étaient placés. On remarque dans le chœur une longue tapisserie qui retrace différentes scènes de la légende de Saint Martin: cette tapisserie est divisée en seize compartimens; au-dessus de chacun on lit une inscription, en vers français, qui explique le sujet représenté; ces inscriptions sont tracées en caractères blancs sur un fond écarlate; je n'insérerai dans cette lettre que les deux premières, elles pour-

ront vous donner une idée du style : leur singularité ajoute à l'intérêt qu'offre cette tapisserie, monument précieux du quatorzième siècle.

I.

QUANT DE AMIENS Martin se partist
Pors cheminer soubs loy Panenne,
Au povre son manteau partist
Faisant œuvre de foi chrestienne.

II.

Lui, reposant come endormy,
Dieu se apparust environé
De Angels auquelz disait ainsi :
Martin ce manteau m'a donné.

Deux monumens, assez bien conservés, existent encore dans le chœur de l'église de Montpezat ; ce sont des statues sépulcrales : l'une d'elles, suivant la tradition, représenterait Pierre Des Prez, évêque de Riez, archevêque d'Aix, cardinal, légat en France, et que l'on regarde comme le fondateur du petit chapitre qui fut établi à Montpezat ; la statue est en marbre blanc. L'autre monument représente aussi un Evêque, et il est probable qu'il appartenait de même à la famille Des Prez.

Je ne vous ai dit qu'un mot sur Jean de Lettes-Des-Prez-Montpezat, qui abjura la Religion catholique. Ce Prélat aimait la chasse avec passion, et s'y livrait avec ardeur. Dans une de ses courses, il entra dans le château de Verlhac, où il fut reçu par une belle veuve. Armande de Durfort réunissait à tous les charmes de son sexe un esprit délicat et orné. L'Evêque en devint amoureux ; et, pour la voir plus souvent, il acheta la Seigneurie de Beauvais, qui était voisine de Verlhac, et il y fit bâtir un château, où il résidait presque toujours, abandonnant, et son palais, et les affaires de l'Eglise. Son anneau

épiscopal fut remplacé par une bague sur laquelle il fit graver ce vers de Virgile :

Omnia vincit amor, et nos cedamus amori.

Un chemin tracé exprès, et qu'on nomme encore *le Chemin de l'Evêque*, conduisait du château de Beauvais à celui de Verlhac. Les amours du Prélat n'étaient pas un mystère : les Catholiques murmuraient, les Partisans des nouvelles opinions religieuses citaient l'exemple de Jean de Lettes, pour calomnier l'ordre entier auquel il appartenait. Il ne manquait qu'une seule chose pour compléter le scandale, et on l'obtint facilement de Jean de Lettes. De vils courtisans qui l'entouraient, et qui, en secret, avaient embrassé le Calvinisme, engagèrent l'Evêque à imiter leur exemple, et à épouser sa maîtresse. Ce mariage fut célébré; mais celui qui venait de trahir à la fois, et sa religion, et ses sermens, n'ignorait point le danger qu'il courait, si son apostasie venait à être découverte. Pour prévenir les suites d'une délation, et faire refluer de nouvelles grâces sur sa famille, il se démit du titre d'Abbé de Moissac, qu'il possédait depuis long-temps, en faveur du cardinal de Guise, voulant ainsi se ménager un puissant protecteur, et ne cessant point d'être courtisan, à l'instant même où il cessait d'être Catholique. Il obtint, ainsi, la faveur de faire passer l'évêché de Montauban sur la tête du jeune Jacques Des Prez, son neveu; et lorsque tout fut consommé, il s'enfuit à Genève avec son épouse, et acheta aux environs de cette ville, déjà le siège du Protestantisme, la baronnie d'Eaubon, où il vécut pendant plusieurs années.

On franchit en peu de temps la distance qui sépare Montpezat de la grande route de Paris : ce chemin, après avoir circulé pendant quelque temps sur des hauteurs, se dessine dans la plaine qu'arrosent la Deyre et la Caude. De magni-

fiques plantations le bordent dans une longue étendue, et même jusqu'aux portes de Montauban. A quelques kilomètres de Montpezat existe la petite ville de Caussade, qui n'offre d'ancien que la tour de son église. On ne connaît point l'origine de ce lieu. Les Croisés firent payer une forte rançon aux habitans pendant la guerre des Albigeois; plus tard, les Inquisiteurs qui avaient condamné Arnaud de Montpezat à être renfermé, ou, comme on le disait alors, *bâti entre quatre murailles*, confisquèrent sur lui la baronnie de Caussade. Cette ville fut ensuite victime d'autres excès plus affreux. Le 8 septembre 1562, Duras, chef d'un corps de Protestans, la surprit, et la détruisit presque entièrement; il massacra ceux qui ne voulurent point embrasser le Calvinisme, et les Ecclésiastiques furent précipités du haut du clocher, qui reste en monument dans cette ville, et sur les pierres duquel on croit voir encore des traces du sang de ces infortunés. A cette époque terrible, la population entière, divisée d'opinions, était livrée à des bourreaux décorés des titres les plus honorables : d'un côté, Montluc, faisant oublier par des cruautés inouies les grands talens militaires qui avaient honoré son nom; de l'autre, Duras, Bassovie, et mille autres guerriers Calvinistes, portant le ravage et l'effroi dans toutes les villes où ils entraient, massacrant les Prêtres, et livrant même au plus ignominieux supplice les jeunes gens qui voulaient entrer dans les ordres sacrés (1) : enfin, de toutes parts, du sang, des ravages, et des hymnes à la victoire, et des chants pieux, se mêlant aux cris du désespoir et aux plaintes des victimes.

Après le massacre de la Saint-Barthelemi, les vicomtes

---

(1) C'est de là que vint le proverbe: *Capela te fas, penjat te bési;* tu te fais prêtre, je te vois pendu !!!!

de Paulin et de Panat, à la tête d'une nombreuse troupe de Religionnaires, se rendirent maîtres de Caussade, et y mirent garnison. En 1573, Villars assiégea cette place, qui fut si bien défendue par Lamothe-Pujol, qui en était gouverneur, qu'après avoir perdu beaucoup de temps et d'hommes, l'armée Catholique fut forcée de se retirer. En 1621, le comte d'Orval, à l'approche des troupes royales, courut à Caussade, pour en rassurer les habitans, alors presque tous Calvinistes, et pour leur offrir des soldats; mais ils refusèrent ce secours, et se rendirent à la première sommation qui leur fut faite par le Duc de Mayenne. Sept ans après, les Protestans établirent à Caussade un corps de troupes sous les ordres de Castillon : Deviau en releva les fortifications, et les habitans qui avaient fui à l'approche des Montalbanais furent obligés de rentrer dans la ville, de peur de voir exécuter la menace que l'on faisait d'incendier leurs maisons. Saint-Michel, gouverneur de Montauban, avait dirigé l'expédition sur Caussade; il se porta, après avoir assuré cette ville à son parti, vers *Lamothe-d'Ardus*. On nommait ainsi un ancien château bâti sur les ruines d'une forteresse romaine, et qui dominait sur la contrée qui s'étend des portes de Montauban jusqu'aux bords de l'Aveyron. Cette place ne pouvait résister pendant long-temps: ce n'était qu'un donjon, sans flancs, entouré d'un fossé sec, dont la contrescarpe n'était défendue que par le donjon même. Huit cents hommes l'attaquèrent. Les boulets en eurent bientôt percé les faibles murailles, qui ne renfermaient que vingt-cinq combattans. Le reste des assiégés était composé de femmes, de filles, de vieillards et d'enfans. On ne voulut point leur accorder de capitulation, et ils se défendirent avec courage; mais la place est emportée : les hommes armés sont passés au fil de l'épée, les femmes violées, treize vieillards pendus avec le curé du lieu. Les assaillans détruisent le fort, et

rentrent dans Montauban chargés de butin, et couverts du sang des victimes qu'ils ont immolées.

Craignant pour Caussade, les Protestans firent peu de temps après renforcer la garnison par les compagnies de Sigoniac, Lapeyrère, Laboisse, Dausin et Segreville. Le duc d'Epernon s'avançait pour l'attaquer; mais il se retira bientôt, en voyant que cette ville était dans un assez bon état de défense : elle ne se soumit, en effet, qu'après la capitulation de Montauban.

Plus d'un siècle après la pacification, Caussade fut encore ensanglantée, et ce fut l'intolérance qui fut l'unique motif de ces nouvelles calamités.

La révocation de l'édit de Nantes et les Dragonades n'avaient pu opérer des conversions sincères. Toujours Calvinistes dans le cœur, beaucoup d'habitans du Querey n'étaient qu'en apparence soumis à l'Eglise catholique. Des assemblées avaient lieu dans des forêts, dans des lieux inhabités; des Ministres, envoyés de Genève, y baptisaient les enfans, y bénissaient les mariages. Les lois proscrivaient ces sortes de réunions, et condamnaient à des peines infamántes ceux qui en faisaient partie. Le 13 octobre 1761, la garde bourgeoise placée aux portes de Caussade arrêta plusieurs individus qui lui parurent suspects. L'un d'entr'eux, nommé Rochette, annonça qu'il était Ministre du saint Evangile, qu'*il venait du désert, allait au désert, et habitait le désert*; et l'on sait que c'est ainsi que les Protestans persécutés désignaient les lieux où ils tenaient leurs assemblées. On trouva dans les papiers du ministre les titres en vertu desquels il agissait, et des registres de baptêmes et de mariages *faits au désert*. Bientôt plus de deux cents paysans Calvinistes, avertis de l'emprisonnement de Rochette, se précipitent dans Caussade, et veulent le délivrer; ils sont repoussés : quelques-

uns d'entr'eux tombent morts, d'autres sont faits prisonniers. Mais les Protestans des campagnes se rassemblent sous les ordres de plusieurs gentilshommes, parmi lesquels on distinguait les trois frères Grenier. Plusieurs combats sont livrés ; et, enfin, la victoire allait se déclarer pour les Calvinistes, si les habitans du lieu de Grezels, où ils s'étaient fortifiés, ne s'étaient pas armés contr'eux. Les suites de leur défaite ne pouvaient être douteuses : le Ministre fut pendu, les frères Grenier eurent la tête tranchée, et on envoya quelques autres révoltés aux galères. Ainsi se termina cet incendie qui pouvait embraser l'Agenais, le Quercy et le Languedoc, si, dès le commencement, on n'avait mis un terme à ses progrès.

Vous avez souvent entendu parler de ces monumens en pierres brutes que les habitans de la Bretagne Armoricaine nomment *Dolmen*, et que l'on retrouve dans presque toutes les provinces françaises, ainsi qu'en Angleterre. Des Archæologues, dont je respecte beaucoup les talens, ont avancé que ces objets étaient des autels druidiques, et leur imagination exaltée a vu ces monumens couverts de victimes et ruisselant de sang humain. La forme générale de ces autels prétendus m'avait toujours fait douter de la destination qu'on leur assigne. Ce sont, en effet, des pierres énormes en forme de tables épaisses, portées, comme un toit, sur d'autres pierres debout qui les soutiennent ; leur hauteur est quelquefois assez grande. De loin ces monumens ressemblent à ces huttes que les bergers construisent ; aussi leur donne-t-on, dans plusieurs parties du Midi de la France, le nom de *Cabanes des Fées*. J'ai fait exécuter des fouilles profondes sous plusieurs de ces monumens, et j'y ai constamment découvert des ossemens humains, des haches en pierre, des restes de colliers et de bracelets. Les *Dolmen* ne sont donc que des tombeaux. Le département de Tarn-et-

Garonne en possède plusieurs qui sont très-remarquables, et que j'ai considérés avec soin.

L'un de ces monumens est dans le voisinage d'Aliguères, village peu éloigné de Caussade : j'ai retrouvé un autre *Dolmen* à Saint-Cirq, on le nomme la *Toumbo del Geant;* il a été brisé : les pierres qui le formaient avaient des dimensions colossales; on y a retrouvé des ossemens humains : il est placé dans un lieu désert, et l'aspect sauvage de la contrée est en harmonie avec les idées qui naissent à l'aspect d'un monument élevé peut-être depuis trente siècles, à une époque où la civilisation n'avait pas étendu ses bienfaits dans cette partie des Gaules, alors presque entièrement couverte de forêts.

En traversant les villages de Saint-Martin-de-Sesquières et de la Benèche, ou de Saint-Pierre-de-Lherm, je suis parvenu dans Bioule, petite ville située sur la rive droite de l'Aveyron. On lui attribue une grande ancienneté; mais rien ne prouve qu'elle existât dans le 8.e siècle, ainsi que plusieurs écrivains l'ont avancé. On a dit que Pepin, après s'être rendu maître de l'Aquitaine, donna, en 766, la terre de Bioule, à *titre de Comté*, à Bertrand de Cardaillac, issu d'une très-ancienne et très-illustre famille, en reconnaissance de ses services militaires. Mais il paraît assuré que l'établissement des Comtes dans l'Aquitaine et la Septimanie ne date guère que du règne de Charlemagne; et, d'ailleurs, le nom de Cardaillac n'était pas connu à cette époque. Parmi les anciens monumens dans lesquels il est parlé de Bioule, on distingue la restitution qui fut faite à l'Abbaye de Moissac, vers l'an 1050, de quelques biens situés près de ce lieu, et deux actes en langue vulgaire qui étaient conservés dans le Cartulaire de Moissac. Si on en croit une tradition incertaine, la petite ville de Bioule fut, d'abord, bâtie dans un lieu qui porte à présent le nom de *Camp d'Auriol*, non loin de l'Aveyron; mais dans la

suite les Seigneurs de Bioule, afin de mieux protéger les habitations de leurs vassaux contre les attaques de l'ennemi, les auraient engagés à abandonner le *Camp d'Auriol*, et à construire de nouvelles demeures près du château. La ville était entourée de fortifications qui furent démolies sous le règne de Louis XIII : il y avait deux portes surmontées de tours ; elles ont subsisté jusqu'en 1794.

Le château de Bioule était remarquable, et par sa grandeur, et par sa force : un rempart flanqué de trois grosses tours carrées, et placées à une égale distance l'une de l'autre, le couvrait du côté de l'Est ; un fossé rempli d'eau courante, tirée de l'Aveyron, en défendait les approches, et cette rivière elle-même lui servait de fortification du côté du Sud : là paraissent aussi deux autres tours carrées ; on en voit une pareille au milieu du mur qui sépare le château de la terrasse ; et, enfin, dans l'intérieur, il en existe une autre qui servait, sans doute, de donjon, et qui avait cinq étages. Cette tour est en pierre de taille, tandis que tout le reste du château n'est construit avec cette sorte de matériaux que jusqu'aux fenêtres du premier étage.

En suivant les bords de la rive droite de l'Aveyron, on parvient à Réalville, et de là à Albias, où l'on traverse cette petite rivière sur un assez beau pont. J'en ai remonté ensuite le cours vers Négrepelisse et Montricoux. On voit peu de villages dans cette contrée ; les habitations sont séparées par de grandes distances. Deux siècles se sont écoulés depuis que la guerre civile a cessé de ravager cette partie du Quercy, et cependant on croit y retrouver à chaque pas la trace de ses fureurs. Négrepelisse a particulièrement souffert dans ces tristes circonstances, où les habitans armés combattaient contre les troupes royales, et remportaient quelquefois de grands avantages, suivis de revers plus grands encore.

On ne connaît point l'origine de Négrepelisse, célèbre seulement par les événemens tragiques qui l'ont ensanglantée pendant les guerres qui eurent la Religion pour prétexte. Ce lieu avait le titre de Comté, et le gentilhomme qui en possédait la Seigneurie assistait aux états de la province du Quercy. Les habitans se firent distinguer par leur zèle pour la Réforme, et les chefs des Protestans y trouvèrent souvent des secours. Négrepelisse parut toujours dépendre de Montauban, cependant elle dut céder quelquefois aux armées Catholiques. Le Comté de Négrepelisse avait jadis appartenu à *d'Euse*, neveu du pape *Jean XXII*, et auteur de la maison de Carmaing ou de Caraman. Un mariage le fit ensuite passer dans celle de *Lavardin*, qui le vendit au duc de Bouillon. *Sercy* y commandait pour ce dernier, lorsqu'en 1621 le duc de Mayenne, parcourant les contrées autour de Montauban pour soumettre les petites places qui s'étaient révoltées, arriva dans Bellegarde. Il y fut joint par *Sercy*, qui vint lui offrir, au nom de son maître, cent sétiers de farine et un passage sur l'Aveyron, au lieu *d'Albias*, qui dépendait de la terre de Négrepelisse. Le Duc accepta ce qu'on lui proposait, et envoya ses fourriers dans le bourg *d'Albias* pour y préparer les logemens. Selon quelques écrivains, les fourriers commirent des actions qui irritèrent les habitans *d'Albias*, qui les massacrèrent; suivant d'autres, ces fourriers furent massacrés de sang-froid, en haine seulement du nom Catholique. L'auteur du *Mercure français*, ou de *l'Histoire de nostre temps*, dit, « qu'un nommé le capitaine *La Pierre* s'estant jeté » dedans Albiac avec trois cents soldats, feit tant par ses » belles paroles, sur les promesses que lui avaient données » les Consuls de Montauban et le duc de Rohan (qu'il assurait » estre allé assembler en corps d'armée les troupes de leur parti » levées au Bas-Languedoc, Gevaudan, Vivarez, les Sevennes,

» Rouergue et Albigeois), que ceux *d'Albiac* prirent résolution
» de défendre l'entrée de leur ville au duc de Mayenne, et
» au lieu de recevoir ses fourriers et ses pages, qui avaient
» pris le devant, ils les firent retirer à coups de mousquet.

» Sitost que ceste action eust esté portée audit Duc, il s'ad-
» vança, et fit entourer *Albiac* par sa cavalerie, afin qu'il ne
» peust se sauver aucune personne de dedans; puis commanda
» au sieur de Brouilly de la forcer avec les enfans-perdus : on
» donne, on force, on entre dans l'une des villes; mais *La*
» *Pierre* et les habitans s'estant retirés dans l'autre ville, où
» estait le fort, arrestèrent les assaillans tout court avec des
» mousquetades qui en tuèrent et blessèrent plusieurs, telle-
» ment qu'on fut contraint de barricader; ce que voulant
» faire, il se vit l'heure que les régimens de Francon et de
» Sainte-Croix-d'Ornano s'allaient couper la gorge à qui
» ferait la barricade; et, cependant leur contestation, *La*
» *Pierre* et les habitans en tuèrent cinquante ou soixante,
» et en blessèrent grand nombre : tellement qu'en trois jours
» que dura ce petit siège, ledit sieur Duc y perdit deux cents
» hommes; mais, enfin, les ayant contraints, à coups de canon,
» de se rendre à sa miséricorde, il fit pendre le capitaine
» *La Pierre*, les Consuls, et vingt des principaux Bourgeois:
» les autres furent mis à rançon; et ceux qui ne la peurent
» payer furent liés de cordes, et envoyez servir de pionniers
» au siège de Montauban. La ville fut toute pillée et bruslée;
» il n'y eust que les filles et femmes qui furent sauvées. On a
» escrit que ce qui occasionna ledit Duc à traicter de la façon
» *Albiac* (outre les violences commises par les Montalbanais
» sur tous les soldats royaux qui tombaient entre leurs mains),
» ce fut la blessure de M. de Vignolles, maréchal-de-camp,
» lequel avait esté en ce siège grièvement blessé d'une mous-
» quetade dans l'épaule ».

La prise *d'Albias* entraîna la reddition de Caussade et de Bruniquel. Les habitans de Réalville s'enfuirent, et le duc de Mayenne s'avança vers Négrepelisse. Les Consuls de cette ville épouvantés, et ne se croyant pas assez forts pour résister à l'armée royale, envoyèrent consulter les Montalbanais : ceux-ci leur prescrivirent de se retirer avec leurs effets et leurs armes, et de venir à Montauban pour y défendre avec plus d'avantage la cause commune des Eglises. L'armée royale parut devant Négrepelisse : les habitans se rendirent, et obtinrent, comme on disait alors, *la vie et les bagues sauves*. Trois jours furent accordés à ceux qui voudraient aller ailleurs. Une troupe d'environ quatre cents hommes, commandés par *Marmonié* et *Moroul*, sortit, et fut à Montauban. Le duc de Mayenne s'assura de la ville et du château, en y plaçant une garnison de quatre cents soldats du régiment de Vaillac : on les logea chez les bourgeois, et l'on forma dans la place des magasins considérables pour l'armée. Après la levée du siège de Montauban, les principaux chefs de cette ville tentèrent de la délivrer des garnisons qui, placées dans les lieux voisins, faisaient continuellement des courses, et la tenaient en quelque sorte bloquée. *Vignaux*, l'un d'entr'eux, négocia avec les habitans de Négrepelisse, et ceux-ci résolurent d'égorger les troupes royales qui étaient dans leur ville ; ils exécutèrent bientôt cet horrible dessein : quelques soldats s'étaient réfugiés dans le château ; ils y furent assiégés par *Vignaux*, et forcés de se rendre. Une vengeance terrible éclata peu de temps après sur cette ville. Le 8 juin 1622, le Roi fit avancer une partie de son armée vers Négrepelisse. L'avant-garde était commandée par le prince de Condé. Un auteur contemporain nous a laissé des détails circonstanciés sur la prise de Négrepelisse ; ils sont affreux, et ce

n'est qu'en frémissant que je transcris pour vous cet horrible récit.

« Aucunes relations portent que ledit sieur Prince enuoya » sommer, au nom de Sa Majesté, ceux qui estaient dedans, » qui pouvaient estre quelque quatre cents soldats auec les » habitans, de se rendre, et qu'ils demandèrent vingt-quatre » heures de temps pour y aduiser; cependant qu'ils tirèrent » force mousquetades, et se preparèrent à se défendre, princi- » palement les femmes. D'autres relations disent, que deux » heures après que la ville fut inuestie, que nul ny pût plus » entrer ny sortir sans estre veu, et que l'infanterie royale » se logea au pied des bastions. Ce qui estonna les assiegez, » ce fut lors qu'ils virent le jeudy onze canons en trois batte- » ries qui les saluèrent de quelques coups : ils croyaient » que le Roy oubliant sa justice leur ferait part de son accous- » tumée miséricorde, et demandèrent à se rendre sous quelque » conposition; mais ils furent effrayez quand on leur répondit, » que Sa Majesté désiroit qu'ils fussent punis pour vengeance » des meurtres qu'ils auoient commis en leur reuolte à l'endroit » de trois ou quatre cents soldats qu'elle auoit mis en gar- » nison dans leur ville, et qu'ils ne deuoient espérer d'autre » recours qu'à la défense.

« Le vendredy 10 juin, la bresche estant de quarante pieds, » on se prépara sur le soir d'aller à l'assaut : les assiegez tiroient » continuellement du chasteau aux batteries, où ils blessèrent » quarante officiers du canon, et en tuerent quatorze. Le » régiment des gardes, qui eut la poincte, donna si chaudement » l'assaut, que, n'ayant pas trouué sur la bresche grande » résistance, il entra le premier dans la ville, et les autres » régimens après, où tout ce qui se rencontra d'hommes, » petits et grands, et de femmes et filles, passèrent par le fil » de l'épée : bref, il s'y commit plusieurs désordres que

» malaisement on peut empescher en telles affaires. Les mères » tenans leurs enfans s'estans sauuées au trauers de la riuière, » ne peurent obtenir aucune miséricorde du soldat, qui les » attendoit à l'autre bord, et les tuoit. En demie heure tout » fut exterminé dans la ville, et les ruës estaient si pleines de » morts et de sang, qu'on y marchoit avec peine. Ceux qui » se sauuerent dans le chasteau furent contraincts le lende- » main de se rendre à discretion, et furent tous pendus ; » mais les femmes et enfans n'y receurent aucun mal : ceste » mesme matinée, comme on eut envoyé vne compagnie de » pionniers pour porter les morts hors de la ville, et les » enterrer, en ayant dejià fait sortir 183 corps de plus de » 600, les soldats mirent le feu en diuers endroits de la » ville, laquelle fut toute bruslée en huict heures. Le chasteau » appartenant au mareschal de Bouillon fut conserué, dans » lequel on mit cent hommes en garnison. Voilà la punition » que receurent ceux de Négrepelisse, pour les cruautez par » eux usées sur les corps morts de la garnison du Roy, qu'ils » auoient inhumainement massacrez ».

On a retrouvé un assez grand nombre de médailles Romaines dans les environs de Négrepelisse ; j'en ai moi-même recueilli quelques-unes dans les champs voisins de cette petite ville, où l'on compte encore environ trois mille habitans. Plusieurs monumens du même genre m'ont été offerts dans les villages de Castanède, de Chouastrac et de Saint-Laurent, que j'ai traversés avant d'arriver à Montclar, gros bourg situé, je crois, dans l'ancien territoire des *Tasconi*.

Antoine vicomte de Montclar fut l'un des plus célèbres chefs des Protestans : pendant les seconds troubles, il se distingua, non-seulement par sa valeur, mais encore par son expérience dans l'art militaire. En 1570, après la prise de Saix, le Vicomte voulant se retirer vers La Bruguière, tira

sur quelques corneilles qu'il rencontra sur sa route : l'arquebuse creva dans sa main ; il fut blessé, et mourut peu de jours après, regretté de ceux qu'il avait souvent conduits à la victoire. Jacques de Voisins, vicomte de Montclar, fut sauvé du massacre de la Saint-Barthelemy en 1572. Il revint dans sa province, parut dans les rangs des Catholiques, dont il avait embrassé la religion, et devint même dans la suite un des plus furieux Ligueurs du Languedoc. On voit cependant qu'ensuite il rentra dans le parti royaliste. En 1589, il quitta La Bruguière, où il commandait, et vint joindre le duc de Montmorency avec un régiment ; mais les Protestans ne lui pardonnèrent jamais d'avoir abandonné leur secte. Dans les cahiers de doléances que ceux de la province de Languedoc présentèrent au Roi en 1600, ils demandèrent *la démolition des citadelles et fortifications faites à Fiac par le vicomte de Montclar*, *en haine*, disaient-ils, *de leur religion*.

Le château de Montclar fut rebâti pendant le 15.e siècle sur les ruines d'un autre que l'on croit avoir été construit pour la reine Brunchaud. Quelques habitans de Montauban vinrent en 1793 détruire cet édifice, situé sur le monticule qui s'élève près de la ville. Pendant les guerres du 16.e siècle ce lieu fut souvent ravagé ; on y trouve encore, et à une assez grande profondeur, des vestiges d'incendie, des charbons, des métaux fondus.

En suivant la chaîne de hauteurs sur laquelle sont bâtis les villages de Saint-Michel-del-Roc-de-Lials et de Puy-Gaillard, je suis arrivé sous les murs de Bruniquel.

Parmi les plus intéressans monumens de la France, on doit compter les anciens palais des rois, les châteaux des grands, et même ceux des simples gentilshommes : le luxe des siècles passés est encore empreint dans ces demeures ; le style d'architecture

tecture indique l'époque de leur construction, et les fortifications dont ils sont environnés, l'état de méfiance et de guerre dans lequel vivaient leurs possesseurs. Quelques-unes de ces habitations rappellent de grands noms et des événemens d'une haute importance ; beaucoup d'autres ne sont dignes d'être observés qu'à cause de leurs formes antiques ou pittoresques.

Le château, ou le palais fortifié le plus remarquable du département de Tarn-et-Garonne est, sans doute, celui de Bruniquel : il fut bâti au sommet d'un roc escarpé, sur la rive gauche de l'Aveyron, et son aspect est sauvage et repoussant. Cette retraite, presqu'inaccessible, indique, sans doute, que l'être qui, le premier, y vint chercher un asile, redoutait les attaques de ses ennemis. On en attribue la fondation à la reine Brunehaud. Il est assuré que, lors du traité d'Andelot, conclu vers l'an 587, cette Princesse réclama la restitution du Bordelais, du Limousin, du Béarn, de la Bigorre et du Quercy, qui lui avaient été cédés après la mort de la reine Galsuinde, sa sœur, et dont le roi Gontran s'était emparé, comme faisant partie de la succession de Charibert. Il fut convenu que Brunehaud rentrerait seulement alors dans la possession du Quercy : « on ne sait point, disent les historiens du Languedoc (1), si Brunehaud se retira alors dans » cette province, pour y établir sa demeure ; il paraît, seulement, qu'elle y fit bâtir le château de Bruniquel (*Castrum* » *Brunichildis*), auquel elle donna son nom. Ce château, » qui est situé sur les frontières de l'Albigeois, fut, dans la » suite, un apanage des Cadets de la Maison de Toulouse ».

On connaît la vie toujours agitée de la reine Brunehaud (2). Cette Princesse, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, monta

(1) Histoire générale du Languedoc, tom. 1.er, pag. 311.
(2) *Brunichildis*.

sur le trône d'Austrasie par son mariage avec Sigebert. Il est probable qu'elle fit construire le château dont nous nous occupons, comme devant lui offrir une retraite sûre, et à l'abri des efforts de ceux qui la haïssaient. Dans la suite, ce château eut le titre de Vicomté. Pendant le 11.e siècle ses maîtres prenaient indifféremment la qualité de Vicomtes de Toulouse ou de Bruniquel. En 1073 Guillaume en possédait, par indivis, la Seigneurie avec Arthman, son frère. Ils fondèrent un prieuré près de leur château, entre les rivières d'Aveyron et de Vère, sous la dépendance de l'Abbaye de Saint-Pierre de Moissac, et permirent à leurs vassaux de donner des fiefs aux religieux de ce Prieuré (1).

Une petite ville fut bâtie près du château de Bruniquel; on y voit encore plusieurs maisons très-anciennes, dont toutes les ouvertures sont formées en ogive, et décorées dans le style arabe.

Dans son premier testament, en date du 7 de mai de l'an 1117, Bernard Aton, vicomte d'Alby, de Nîmes, Carcassonne, Rasès, Béziers et Agde, donna à Roger, son fils aîné, entr'autres domaines, le fief du Seigneur de Bruniquel, en Quercy. Vers l'an 1175 le Comte de Toulouse confisqua le Vicomté de Mont-Clar sur Pons de Toulouse, qui descendait des anciens Vicomtes de cette ville et de Bruniquel. En 1209 le comte Raymond VI, allant partir pour Rome, fit son testament : on trouve dans cet acte qu'il lègue à Bertrand, son fils naturel, les châteaux de Caylus et de Bruniquel, à condition qu'il les tiendra en fief de Raymond VII, son fils légitime, en faveur duquel il les substitue, si Bertrand vient à décéder sans postérité. Dans la suite, ce château fut le prix de la

(1) *Gall. Christ.*, *nov. edit.*, tom. 1.er, pag. 39.

trahison de Baudouin, frère de Raymond VI. Le Chef des Croisés récompensa ainsi le crime, et Baudouin, oubliant ce qu'il devait de reconnaissance à son frère, embrassa le parti de l'ennemi, et devint vassal de l'usurpateur. Il s'empara pour celui-ci du château de la Grave, et combattit à Muret contre les Toulousains; mais il reçut bientôt après le châtiment de son ingratitude. On sait, en effet, qu'il fut pendu à Montauban, et que son corps, enlevé par les Chevaliers du Temple, a été inhumé par eux dans le cloître et auprès de l'église de leur Commanderie de Ville-Dieu, située entre le Tarn et la Garonne.

Divers auteurs font descendre de Baudouin les Vicomtes de Lautrec, qui « vivaient, dit dom Vaissette (1), au milieu du » 13.e siècle, et dont quelques branches subsistent encore de » nos jours; mais quoiqu'il y ait de la vraisemblance dans » cette descendance, *on n'en a cependant aucune preuve » certaine* ». En 1224, Bertrand, frère naturel de Raymond VII, ayant épousé Comtoresse, fille de Mainfroi de Rabastens, reçut en don du Comte de Toulouse les châteaux de Bruniquel et de Mont-Clar.

Les Vicomtes de Bruniquel possédèrent encore ce château après la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne. En 1285, le Vicomte Bertrand et Guillaume, dit Barasc, son fils, d'un côté, et Gui de Roy, chanoine de Reims, et Gilles Camelin, Chanoine de Meaux, Commissaires du Roi, de l'autre, passèrent une transaction, suivant laquelle Bertrand et son fils cédèrent au Roi, moyennant 400 livres tournois de rente, les droits qu'ils prétendaient dans la forêt de Talmont, près de Négrepelisse. Dans la suite les Seigneurs de Bruniquel furent appelés aux états-généraux du Languedoc, comme Barons de la Sénéchaussée de Toulouse.

(1) Histoire générale du Languedoc, tom. 3, pag. 258.

Le plus célèbre des Vicomtes de Bruniquel fut, sans contredit, Bernard-Roger de Comminges. Protestant zélé, il commanda les Religionnaires dans plusieurs expéditions, et remporta de grands avantages sur les Catholiques. En 1569 ayant essayé de se rendre maître de Castel-Sarrasin, il fut trahi par un soldat qui devait lui livrer la place, et tué sous les remparts de cette petite ville, avec vingt-deux capitaines ou gentilshommes de ses troupes.

Vu de la rive droite de l'Aveyron, le château de Bruniquel offre peu d'intérêt, et l'on remarque seulement qu'il a été entièrement rebâti dans le goût moderne; mais considéré du côté du bourg, il présente encore des formes qui annoncent son ancienneté. Cependant, bien que l'on donne à l'une de ses tours le nom de *Brunehaud*, il n'est pas assuré que les constructions actuelles datent de l'époque de la fondation de ce palais de la Reine d'Austrasie.

Les bords de l'Aveyron ne présentent que de loin en loin des sites agréables; des rochers dépouillés de verdure apparaissent trop souvent aux regards attristés du voyageur. La forêt du Bretou, à une médiocre distance de Montricoux, offre sur-tout l'aspect de la désolation : j'y ai retrouvé plusieurs monumens d'une assez haute importance; ce sont des *Tumuli* composés de rochers entassés, à la manière des *murs Cyclopéens*, et au-dessus desquels s'élèvent des *Dolmen* qui ne sont évidemment que des tombeaux. J'ai dessiné avec soin ces objets précieux, et j'ai dirigé ensuite mes pas vers la petite ville de Montricoux.

Une pluie, qui a duré pendant plusieurs jours, ma retenu dans ce lieu. J'ai profité de ce repos forcé pour mettre au net mes notes, et pour retoucher mes dessins; j'ai aussi terminé, pour l'envoyer à la Société des Antiquaires, ma *Dissertation sur des inscriptions Hébraïques trouvées dans le Lan-*

guedoc. J'avais présenté à M. le professeur Bonnard, à Montauban (1), une traduction de ces inscriptions intéressantes, et cet illustre Hébraïsant a bien voulu me donner des conseils dont j'ai su profiter.

La maison où j'étais relégué contenait quelques bons livres, et même des manuscrits. Parmi les premiers était un Callimaque chargé de notes marginales, par Théodore de Rieupeyroux. J'ai essayé de traduire en vers quelques-uns des plus beaux morceaux de ce poète. L'examen des manuscrits dont je viens de parler m'a aussi occupé : l'un d'entr'eux renferme des hymnes en vieux français, et des notes historiques en Langue Romane, qui sont l'ouvrage d'un Toulousain nommé Jean Catbel (2), négociant et poète. Cet auteur a mêlé ses comptes de ventes et d'achats avec des vers peu remarquables, et des anecdotes assez curieuses. Parmi celles-ci on trouve l'aventure de Jean de Recaut, autre troubadour Toulousain. A l'âge de vingt-deux ans il obtint le prix de l'Eglantine aux Jeux-Floraux, et il nous reste de lui quelques

(1) M. Bonnard est professeur d'Hébreu à la Faculté de théologie protestante de Montauban, faculté qui rappelle l'ancienne *Académie* instituée à l'époque où cette ville était entièrement Calviniste.

(2) Les Mainteneurs de la Gaie-Science lui accordèrent le prix de l'Eglantine en 1474. Le Sirventes qui lui valut cette faveur ne donne pas une grande idée des talens poétiques de l'auteur. En voici la première strophe :

L'an quatre cens mil e setante quatre,
Le premier jorn del mes de may presen,
Per so que vey complanher mainta gen
Vis voulantes a far me vuelh esbatre,
En protestan que no pensi desbatre
Contr'ai voler alcunamen de Dieu,
Mays explicar un pauc lo devis mieu
Per corregia dels que fallien la vida.

pièces où l'on trouve une poésie douce et sentimentale. Malheureux dans ses amours, privé à jamais de la vue d'Alamanda de Roaix, qui avait pris le voile dans le monastère de Prouille, Recaut embrassa aussi la vie monastique dans le couvent des Augustins de Toulouse; mais loin de guérir les maux de ce troubadour, digne du siècle des Amadis, le calme de la retraite ne fit que les irriter. Il consacra le souvenir de ses peines dans des *Cansos* que Catbel a conservées. Voici la traduction assez exacte de l'une de ses élégies:

Le rosier refleurit : aimez, jeunes bergères;
Ils vous sont inconnus les maux du troubadour!
Aimez, et répétez les cadences légères
Des chants de bonheur et d'amour!
Vous avez vu dans ces plaines fertiles
La grêle et les noirs aquilons
Briser, et les rameaux fragiles,
Et l'épi des riches moissons;
Vous avez vu la sagette rapide
Frapper l'oiseau dans le nid des amours,
Et, près de lui, sa compagne timide
Lentement terminer ses jours;
Mais le printemps vient rendre à la nature,
Et les rameaux, et l'espoir des moissons;
Dans nos bosquets, la Colombe murmure,
La douce Passagère anime nos vallons:
Moi seul, errant dans ces sombres demeures,
Je ne sens plus le charme de l'espoir;
En vain le temps accumule les heures,
Alamanda, je ne dois plus te voir!
Le rosier refleurit : aimez, jeunes bergères;
Vous n'éprouverez point les maux du troubadour!
Aimez, et répétez les cadences légères
Des chants de bonheur et d'amour!

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, a-t-on dit, très-souvent, des nations dont les annales obscures n'offrent point ces situations dramatiques, ces grands événemens qui attachent toutes les classes de lecteurs, qui intéressent par les noms illustres qu'on y retrouve. Si cet axiome n'est point contesté, on peut assurer qu'aucune cité ne fut aussi heureuse que la petite ville de Montricoux; son nom même a été ignoré par le plus grand nombre des géographes. Placée sur la rive droite de l'Aveyron, et sur le dernier échelon des Montagnes du département du Tarn, elle domine une vaste plaine qui s'étend jusqu'à Montauban. Sa population, *intrà muros*, est d'environ 800 ames; elle est ceinte d'une muraille qui est percée de trois portes : cette muraille est en pierre; elle est flanquée par trois vieilles tours de forme ronde : un fossé peu profond défendait jadis l'approche de cette enceinte, et des ponts-levis étaient établis aux portes.

Le château de Montricoux, entièrement bâti en pierre, n'offre de remarquable que la partie inférieure d'une grande tour carrée, ayant à chaque angle une tourelle, et quelques restes des murs de l'ancien monastère des Chevaliers de la milice du Temple, qui sont les plus anciens Seigneurs connus de la ville de Montricoux. Après la destruction de cet Ordre, on voit Squin de Florian, qui en fut le dénonciateur, devenir maître du château de ce lieu. Arnaud de Caraman vint ensuite. La maison de Mores posséda aussi ce domaine, devenu, enfin, la propriété de la famille de Malartic.

Vous êtes peut-être étonné, mon cher Comte, de voir *Squin de Florian* successeur des Templiers dans la Seigneurie de Montricoux; mais ce fait est attesté par des titres authentiques conservés dans l'hôtel-de-ville de ce lieu. Ils prouvent que cet homme, qui prend la qualité de *Varlet du Roi*, reçut le prix du sang, horrible récompense qu'on

accorde volontiers aux traîtres, mais en détestant la trahison. Je ne citerai ici qu'un *inventaire*, assez moderne, des actes qui existent encore à Montricoux ; il offre le passage suivant : « l'an 1313 (1), et le lundi après la feste de saint Mathias, » apostre, les Consuls de Montricoux remettent la décision » d'un procès qu'ils ont avec Guillaume Marcayran, de » Caussade, à *Esequin de Florian, Balet du Roy et* » *Seigneur dudit Montricoux* (2).

L'église de cette ville a été bâtie par les Templiers ; elle n'est séparée de leur ancienne maison que par le cimetière actuel, qui servait aussi aux Chevaliers, mais qui était jadis environné d'un cloître. La Croix du Temple est encore empreinte sur la voûte de l'une des chapelles ; une autre est élevée au milieu de l'enceinte funéraire.

Les archives de Montricoux contiennent une foule de pièces inédites, et qui ont été inconnues à la plupart des historiens : j'ai copié les plus importantes (3), avant de m'acheminer vers Saint-Antonin, où m'attendaient des souvenirs de plus d'un genre.

---

(1) Jacques Molai, grand-maître de l'ordre des Templiers ne périt que le 18 mars 1314.

(2) Cet acte fut retenu par Pierre Celairi, notaire royal. On sent bien qu'*Esequin* est là pour *Squin*.

(3) Et, entr'autres, la charte donnée en 1276 par le noble seigneur F. François Rossoli de Fos, maître des maisons de la Chevalerie du Temple (*maestre de las maios de la Cavaleria del Temple*). Cet acte est une charte d'affranchissement et de libertés en faveur des habitans de Montricoux.

LETTRE IV.

Saint-Antonin; ses anciens Seigneurs; cette Ville est attaquée par l'Armée royale; sa Prise; Amours de Raymond Jourdain et de la Châtelaine de Penne; Templiers de Saint-Symphorien.

Saint-Antonin, 18 mai 1821.

Je ne suis parvenu ici, mon cher Comte, qu'après avoir traversé des montagnes qui étaient jadis d'un difficile abord. Ce lieu, où l'on s'occupe beaucoup de commerce et d'objets d'industrie locale, était enclavé dans le Rouergue. Il eut ses Princes ou Seigneurs particuliers, qui portèrent le titre de *Vicomtes:* Isarn, l'un d'entr'eux, fut présent, vers l'an 1191, à l'accord par lequel le Comte de Toulouse, Vicomte de Béziers et d'Albi, et l'Evêque de cette dernière ville, donnèrent aux religieux de l'Abbaye de Candeil le privilège d'être crus en justice dans toutes les affaires, sur leur simple serment, jusqu'à la somme de deux cents sols, soit en demandant, soit en défendant, *sans qu'on pût leur opposer, ni témoins, ni titres.* Frotard, frère d'Isarn, était aussi Vicomte de Saint-Antonin: tous deux vendirent, en 1197, aux habitans, pour le prix de mille sols de Cahors, le pré de cette ville. Frotard eut un fils nommé Isarn, qui continua la lignée des Vicomtes. En 1211, le château de Saint-Antonin se soumit à Simon de Montfort, chef des Croisés. C'est à peu près vers cette épo-

que que vivait Raymond Jourdain, aussi vicomte de Saint-Antonin, chevalier et troubadour célèbre. Mais, en supposant que Frotard fût déjà mort, la Seigneurie aurait appartenu à son fils : si donc Raymond Jourdain vivait en 1204, et s'il a possédé le Vicomté, il n'en aura eu la jouissance que par indivis avec *Frotard*, ou le fils de celui-ci. Nous avons déjà vu que ce même Frotard était Vicomte en même temps que son frère : cet exemple pourrait porter à croire que Raymond Jourdain, qualifié de *Vescoms de Sant-Antoni* dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, possédait cette Seigneurie en même temps que Frotard, ou pendant la vie de celui-ci.

Le château de Saint-Antonin ne resta pas long-temps au pouvoir des Croisés ; il fut remis sous les lois de ses Vicomtes. Montfort, sentant la nécessité de posséder cette place, résolut de l'assiéger. Le Vicomte n'avait fait aucun préparatif de défense ; mais Raymond VI y avait placé un Chevalier nommé Ademar Jourdain. L'avant-garde de l'armée ennemie, conduite par l'Evêque d'Albi, parut bientôt devant Saint-Antonin : le Gouverneur est sommé de se rendre, il répond, « *que le comte de Montfort sache que jamais les* » *Bourdonniers* (1) *ne viendront à bout de prendre mon* » *château* ». Simon, instruit de cette fière réponse, promit d'en faire repentir le Gouverneur. Ses troupes placèrent leur camp dans la plaine, au pied du château. Le soir, les habitans de Saint-Antonin font une sortie : les sergens d'armes repoussent avec vigueur les assaillans, et attaquent la place ; toute l'armée les suit, sans en avoir reçu l'ordre de ses généraux : après un combat qui dure seulement une heure, trois

(1) Les Pèlerins ou Croisés portaient des *bourdons*, et c'est pour cela qu'Ademar les appela *Bourdonniers*.

barbacanes sont enlevées : la nuit seule met un terme au succès des assiégeans ; l'épouvante s'empare des défenseurs de la place : une partie d'entr'eux s'enfuit par une porte qui n'était point bloquée par les Croisés ; mais ceux-ci, s'apercevant de cette retraite, les poursuivent, et font main-basse sur ceux qu'ils peuvent atteindre. A minuit, le vicomte Pons, jugeant que la ville serait infailliblement prise le lendemain, envoie offrir à Montfort de lui en remettre les clefs, à condition qu'il pourrait se retirer où il voudrait avec ses gens. Le général refuse d'accéder à cette demande, et le Vicomte se rend à discrétion. Les Croisés l'arrêtent, ainsi que le Gouverneur et quelques Chevaliers, qui sont conduits à Carcassonne, et renfermés dans une étroite prison. Les troupes entrent dans la place ; elle est livrée au pillage, et entièrement saccagée : on n'épargne, ni le clergé séculier, ni les moines ; trente habitans sont mis à mort par ordre de Simon, le reste obtient sa grâce. Baudouin, frère de Raymond VI, et qui, ainsi que je vous l'ai dit, s'était rendu coupable de félonie, en trahissant son Souverain, et en joignant sa bannière aux étendards des Croisés, est nommé gouverneur de Saint-Antonin, et reste dans cette place avec une nombreuse garnison.

Après la mort de Simon, la ville de Saint-Antonin fut possédée quelque temps par ses héritiers ; mais le Roi voulut la réunir à son domaine, et Gui de Montfort lui fit, en 1226, la cession de ses droits sur cette place. Aussitôt le Monarque y envoya Ebrard, chevalier du Temple, pour en prendre possession en son nom, et recevoir le serment de soumission et de fidélité des habitans. Ceux-ci avaient à redouter la colère du Comte de Toulouse, qui pouvait venir à chaque instant ravager leur territoire, et même attaquer la ville. Ils firent donc le serment demandé, mais en secret, et en priant Ebrard de ne pas faire connaître encore cette action, par laquelle ils se

détachaient de l'obéissance qu'ils avaient promise au Comte, leur souverain ; ils profitèrent de cette occasion, pour intercéder auprès du Cardinal-Légat, afin qu'il levât l'interdit qui avait été lancé sur leur ville. En 1227 le Roi accorda des lettres de sauvegarde aux bourgeois de Saint-Antonin.

D'après le traité de paix conclu entre Louis IX et le comte Raymond VII, la ville devait être restituée à ce dernier, ainsi que celle de Cahors et quelques autres fiefs du Quercy ; mais le Monarque conçut le désir de garder les places dont il était en possession, et le Comte fut obligé de les céder à jamais au Roi, qui, en dédommagement, renonça à quinze cents livres tournois que le Comte devait lui payer chaque année pour la garde des châteaux qu'il remettait pour sureté de ses promesses.

Les habitans de Saint-Antonin embrassèrent avec enthousiasme la Religion prétendue réformée, et dans les divers combats qui eurent lieu entre les Catholiques et les Protestans ils se distinguèrent toujours par leur bravoure. Mais le sort leur fût bien contraire en 1622. Après la prise de Négrepelisse, les troupes royales environnèrent Saint-Antonin : les approches en furent défendues avec intrépidité ; mais l'investissement eut lieu néanmoins, et plusieurs batteries répandirent la terreur et la mort dans la ville : le 22 juin elle fut obligée de capituler. Tous les soldats Protestans qui n'étaient point nés dans la ville furent désarmés, et mis dehors, un bâton blanc à la main ; quinze habitans furent arrêtés, et onze d'entr'eux livrés au supplice : parmi ceux-ci on distinguait le capitaine de la ville, nommé Valiergue, le Procureur du Roi, et un Ministre qui avait été autrefois cordelier. Suivant l'auteur du *Mercure Français* (1), lorsqu'on pendait le

---

[1] Tom. VIII, 648-649.

Ministre, un soldat Catholique fit les vers suivans, qui ne font connaître que le mauvais goût de cette époque et le peu de générosité du vainqueur.

Un Moyne dès long-temps sa corde auoit quittée,
Pour dans Sainct-Anthonin prendre le court manteau
D'un Ministre eshonté; mais, enfin, ceste année
Il a trouué sa corde en la main d'un bourreau.

Ce Moyne auait promis mourir auec la corde :
Or, depuis il s'estait de son vœu oublié;
Mais auant de mourir il fut içi lié,
Afin que sa promesse auec l'effet s'accorde.

Ministre, receuez ce cordon de bon cœur :
Le premier s'est perdu pour estre sur la hanche;
Celui-ci, mis au col, est plus ferme et plus seur,
Car de surcroist il a pour renfort vne branche.

Parmi les anciens Seigneurs de Saint-Antonin, on distingue, sur-tout, le troubadour Raymond Jourdain, qui sut acquérir beaucoup de gloire par ses *Cansos* amoureuses : on le connaît sous le nom de Vicomte de Saint-Antonin (*lo Vescoms de Sant-Antoni*). Il aima la belle Châtelaine de Penne, en Albigeois, et composa pour elle plusieurs *Cansos*, ou romances. Cette Dame fut sensible aux chants du poète, et ne put résister à l'amour le plus tendre, s'exprimant avec grâce, avec délicatesse, et par la bouche du plus valeureux Chevalier de la contrée. Quelque temps après, Raymond, étant parti pour une expédition périlleuse, fut dangereusement blessé. Ses ennemis répandirent le bruit de sa mort : la Châtelaine, désespérée de la perte de son amant, abandonna les Seigneuries qu'elle possédait, et fut ensevelir dans un cloître ses longs regrets. Raymond, guéri de sa blessure, revint à Saint-Antonin, et apprit qu'il ne verrait plus la Dame de Penne. La douleur qu'il éprouva fut si vive, que pendant une

année entière il vécut dans la solitude, loin du monde qui l'aimait, et où l'agrément de sa personne et la tournure de son esprit lui assuraient une considération marquée (1). Il aurait, peut-être, fini ses jours dans la retraite; mais la belle Elisa de Montfort, épouse de Guilhem de Gourdon, vint l'en arracher: elle l'appela près d'elle, et lui promit sa tendresse. Raymond était trop courtois pour se refuser aux désirs d'Elisa: il vint à Gourdon, avec une suite nombreuse, et fut reçu par l'amour, selon Hugues de Saint-Circ, ancien auteur un peu suspect, mais qui, en cette occasion, est une autorité respectable. La tendre Montfort choisit Jourdain pour son Chevalier, reçut son hommage, et se donna à lui, en l'embrassant, et en lui remettant pour gage l'anneau d'or qu'elle portait: *Ella lo pres per son Cavallier e reçeup son omenatge;*

---

(1) « Lo vescoms de Saint Antoni si fo del evescat de Caorts, seigner de Saint Antonin e vescoms. Et amava una gentil domna moiller del seignor de Penna d'Albiges, d'un ric castel e fort. La domna gentils e bella, e valens, e mout prezada, e mout honrada; et el mout valens et enseignartz, e larcz, e cortes, e bos d'armaz, e bels, et avinens, e bon trobaire, et avia nom Raimon Jordan; la domna era apellada vicomtessa de Penna. L'amors dels dos si fo ses tota mesura, tant se volgren de ben l'us à l'autre.

» Et avenc si qe'l vescoms si anat una vetz en garnimen; e si fo una batailla grans, el vescoms si fo nafratz à mort. E fo dich per sos enemicz q'el era morts; e ela de gran dolor que n'ac si s'en anet ades, e si s rendet en l'orden dels Eretges. E si cum dieus volc lo Vescoms garic de la nafra, e meilloret, e negus noil volc dire q'ela i.s fos renduda. E qan fon ben garitz el s'en venc à Saint Antonin, e fon li dich cum la domna sera renduda, per la tristessa qu'il ac de lui quand ill auzi q'el era mortz. Dond el perdet solatz, e ris, e alegressa, e cobret plains, e plors, et esmais, ni non cavalguet, ni anet d'entre bona gen. E estet enaissi plus d'un an, don totas las bonas gens d'aquellas encontradas n'aviant gran marrimen ».

et ella se det à lui abrassan e baizan; e li det l'anel de son det per fermanza et per segurtat.

Les ruines pittoresques du château de la tendre Adélays de Penne sont placées sur les limites du département du Tarn, non loin de Saint-Antonin, et je n'ai pu résister au désir de les visiter. Un rocher escarpé, et très-élevé au-dessus de l'Aveyron, supporte des tours à demi renversées, des murs couronnés de créneaux et percés de longues meurtrières. Leurs débris jonchent les lieux voisins, et ce n'est qu'en surmontant quelques difficultés que l'on peut parvenir dans l'intérieur de cet édifice, où je n'ai retrouvé que de faibles traces de son ancienne magnificence. J'ai écrit sur une pierre, en caractères du 13.e siècle, les noms d'Adélays et de Jourdain, et j'ai ensuite traversé l'Aveyron, pour aller voir, à quelques lieues de là, les *Dolmen* de Saint-Projet. De ce village on m'a conduit dans ceux de Saint-Jean-de-Mazerac et de Saint-Symphorien, où l'on montre des églises qui furent, dit-on, construites par les Templiers. Dans ces contrées on n'affirme point que leur Ordre s'est rendu coupable de profanations; on ne soutient pas, avec un savant Orientaliste, que ces Chevaliers adoraient l'idole du BAPHOMET; *on ne les accuse que d'avoir fait rôtir les petits enfans*: c'est ce que m'a écrit, très-gravement, le Maire de l'un des villages de ce canton, et j'ai beaucoup de regret de n'avoir pas envoyé de suite la lettre de ce Magistrat à M. de Hammer, car, sans doute, il en aurait habilement profité.

Caylus, gros bourg auquel on a attribué une origine Romaine, ne m'a cependant offert rien qui puisse justifier cette prétention; et de ce point je suis revenu à Saint-Antonin, d'où je dois entrer dans le département du Tarn. Ce pays est peu connu, et les nombreux objets antiques et du Moyen-Age qu'il possède encore nous fourniront, sans doute,

des détails précieux sur l'histoire, sur les arts et les croyances de ses habitans. Albi et Castres ont vu naître quelques hommes recommandables. Je ferai un assez long séjour dans la première de ces villes, et je vous écrirai après avoir revu, dans la belle cathédrale dédiée à Sainte Cécile, les monumens de Joffredi, agent de Louis XI, et ceux des d'Amboise et des Médicis. Vous serez présent à ma pensée lorsque j'interrogerai les vénérables restes qui seuls peuvent suppléer au silence de l'histoire, et je me rappelerai vos calculs scientifiques et vos courses lointaines, quand je visiterai les diverses *Stations* de Méchain dans ce Département, et le Berceau de l'illustre et infortuné La Pérouse.

FIN.

